

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 105418-GL déposée le 09/09/2022, M. AKAKPO Komlan D. Charles, profession: SANS EMPLOI, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 19ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de DJIDJOLE BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 936B, au Sud par le lot n° 934B, à l'Est par les lots n° 935A et 934B et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105419-GL déposée le 09/09/2022, M. TONOU Yawo, profession : CHEF DU VILLAGE, demeurant à ZOOTI et domicilié à TONOUCONDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DINGBLE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par le lot n°721B et à l'Ouest par le lot n° 722.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105420-GL déposée le 12/09/2022, Mme. OHIN Kouamba Afi, profession : REVENDEUSE, demeurant à KEVE et domiciliée à YIDAVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à KEVE AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBEKLE KOSSI, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105421-GL déposée le 12/09/2022, M. TCHAKONDO Daouda, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TRESOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105422-GL déposée le 12/09/2022, M. SONGOI Salifou Derman, profession : JOURNALISTE, demeurant à AGOE et domicilié à ATIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FIANYO et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105423-GL déposée le 12/09/2022, Mme. BENIDA K. Magnim, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUGO YAO KOKOU et KOFFIGAN ATTISSOGBE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105424-GL déposée le 12/09/2022, Mme. HOUNGUE Vignilé, profession : COMMERÇANTE, demeurant à LOME et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALI KOFFI JEAN et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105425-GL déposée le 12/09/2022, M. ADJAHO Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par les lots n° 1061 et 1062, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105426-GL déposée le 12/09/2022, M. ADJAHO Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 31ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 1125 et 1126 et à l'Ouest par le lot n° 1121 et une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105427-GL déposée le 12/09/2022, M. ADJAHO Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 05ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par les lots n° 940 et 941.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105428-GL déposée le 12/09/2022, Mmes LIMOAN Rebecca Christelle LIMOAN Ginette Clémence et M. LIMOAN Juvenal Edgard, profession : aide sage-femme et étudiants, demeurant à FRANCE et domiciliés à FRANCE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à AMOUTIVE ABOVE, connu sous le nom de DOGBEAVOU GBOSSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 363A, au Sud par le lot n° 363C, à l'Est par le lot n° 364 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105429-GL déposée le 12/09/2022, M. HELOU Ayaovi, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie de contournement AGOE NYIVE PORT, au Sud par les lots n° 853 et 854, à l'Est par le lot n° 871B et à l'Ouest par le lot n° 847A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105430-GL déposée le 12/09/2022, M. ANENOU Ayikoue Martin, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 30ca, situé à ANFOIN, connu sous le nom de KPONTO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AKAKPO KOFFI, au Sud par la propriété ANENOU TETEVİ et la réquisition n° 42280, à l'Est par la réquisition n° 42281 et à l'Ouest par la propriété EKOUE ADEGNIADRE MESSANH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105431-GL déposée le 12/09/2022, M. OKE Saheed, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TOKPO AZIABA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105432-GL déposée le 12/09/2022, M. BEDZRA Kokou Mensan, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJAMADJITO, au Sud par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105433-GL déposée le 12/09/2022, M. BEDZRA Kokou Mensan, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 92ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AFANOU TETEVİ, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par la propriété DUSSEY NICHOLAS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105434-GL déposée le 12/09/2022, M. BEDZRA Kokou Mensan, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 86ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété PLACCA NADOU épouse KUASSI et à l'Est par les propriétés AMONIVI et LASSEY AGBODJAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105435-GL déposée le 12/09/2022, Mme. GAGBO-SIGA Ayawa, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à BE PA DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGGLEKOPE AKOIN, connu sous le nom de AMETREMI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJEWODA et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105436-GL déposée le 12/09/2022, M. AGBODJI Komla, profession : DIRECTEUR GÉNÉRAL, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI et à l'Est par la route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105437-GL déposée le 12/09/2022, M. AGBODJI Komla, profession : DIRECTEUR GÉNÉRAL, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 02ca , situé à DAVIE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés AMEDAHEVI et AGBODJI KOMLAN, au Sud par la propriété AMEDAHEVI, à l'Est par la route nationale n°1 et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105438-GL déposée le 12/09/2022, M. KEGUEWE Mawazibe, profession : AGENT DES IMPÔTS, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOKPLI AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105439-GL déposée le 12/09/2022, M. KEGUEWE Mawazibe, profession : AGENT DES IMPÔTS, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE AVEGANTO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 658, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 657A et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105440-GL déposée le 12/09/2022, M. OURO-DJERI Abdel-Azim, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à SOKODE et domicilié à AKAMADE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 68ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105441-GL déposée le 12/09/2022, M. ADEWA Komlan, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANONKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIATROGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105442-GL déposée le 12/09/2022, Mme. ATTISSO Ablavi, profession : REVENDEUSE, demeurant à ABIDJAN et domiciliée à ABIDJAN , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 79ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOTSI NYIVEME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 694, au Sud par le lot n° 692, à l'Est par la route AGOE NYIVE ADIDOGOME et à l'Ouest par les lots n° 691 et 692.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105443-GL déposée le 12/09/2022, M. TOUAGOU EFALO Emilim, profession : CHAUDRONNIER, demeurant à AGOE et domicilié à KOSHIGAN , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SAKPLETO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI KOFFI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105444-GL déposée le 12/09/2022, M. ABOU Abdou-Samiou, profession : CHAUFFEUR, demeurant à KARA et domicilié à KARA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca , situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KOTOKOLI ZONGO , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLALAN et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105445-GL déposée le 12/09/2022, M. HOUESSE Kossi Anani, profession : IMPRIMEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par le lot n° 39.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105446-GL déposée le 12/09/2022, M. AWUSSOBA Hodabalou, profession : MAÇON, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à SANGUERA ATIEME, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DJEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105447-GL déposée le 12/09/2022, Mme. SANNI Fatima, profession : AGENT COMMERCIAL, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SIABI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FOSSOU et à l'Est par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105448-GL déposée le 12/09/2022, Mme. SANNI Fatima, profession : AGENT COMMERCIAL, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 77ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité FOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105449-GL déposée le 12/09/2022, M. KPODAR Folly, profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FOSSOU et à l'Est par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105450-GL déposée le 12/09/2022, M. AGBODJAN Lassey Soke, profession : LOGISTICIEN, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKOU KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105451-GL déposée le 12/09/2022, M. LARE Yobar, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BARNABO TONGUE et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105452-GL déposée le 12/09/2022, M. FARAM Kpemouwa, profession : EMPLOYÉ, demeurant à SANGUERA et domicilié à AMADENTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AMEDENTA SANGUERA de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SILEVOUH KOAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105453-GL déposée le 12/09/2022, M. AYIH Freddy-John Ayité, profession : ENTREPRENEUR, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de KLEGOME , préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété GBONGLI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la réquisition n° 55186.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105454-GL déposée le 12/09/2022, Mme. ABINA Sawlane épouse ADJIBABA, profession: JURISTE, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à AGBONOU KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE SOKLITOKOPE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105455-GL déposée le 12/09/2022, Mme. LAWSON Sibi Essi Akossiwa, profession : SECRÉTAIRE DE DIRECTION, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2227, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot n° 2226A et à l'Ouest par le lot n° 2224.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105456-GL déposée le 12/09/2022, Mme. OUDINE N'biille, profession : ÉTUDIANTE, demeurant à LOME et domiciliée à ZOSSIME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105457-GL déposée le 12/09/2022, M. ATANLEY Ahlonko Kouassi, profession : COMMERÇANT, demeurant à ANEHO et domicilié à YESSOUVITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 27a 24ca , situé à GLIDJI, connu sous le nom de SIGBEHOUE , préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KPATOGBE, au Sud par un espace non dénommée, à l'Est par une rue existante de 12m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105458-GL déposée le 12/09/2022, M. ATANLEY Ahlonko Kouassi, profession : COMMERÇANT, demeurant à ANEHO et domicilié à YESSOUVITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 38ca , situé à GLIDJI, connu sous le nom de SIGBEHOUE , préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KPATOGBE, au Sud par une rue existante de 10m, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105459-GL déposée le 12/09/2022, M. AMOUZOU Koumondji, profession : AVOCAT, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 47ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par les lots n° 299 et 301 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105460-GL déposée le 12/09/2022, M. AMOUZOU Koumondji, profession : AVOCAT, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca , situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI , préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots n° 292, 288 et 287, à l'Est par le lot n° 285 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105461-GL déposée le 13/09/2022, M. DJAGOUÉ Ekoue, profession : PLOMBIER, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 16, au Sud par le lot n° 17A, à l'Est par le lot n° 19 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105462-GL déposée le 13/09/2022, M. BOWOULA Koudjowoukoum, profession : EMPLOYÉ DE BANQUE, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADETIKOPE AVETA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETCHEKOU AKE GAMELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105463-GL déposée le 13/09/2022, M. POTCHO Bilakani, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLEDJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADETIKOPE AVETA de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété KPETCHEKOU, à l'Ouest par le marché d'ADETIKOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105464-GL déposée le 13/09/2022, Mme. AKAKPO Kawodjou Abra, profession : COMMERÇANTE, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route DANGBESSITO SANYRAME de 28m, au Sud et à l'Est par la propriété DOAMEKPO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105465-GL déposée le 13/09/2022, M. ALI Kossivi, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE, demeurant à TOMDE et domicilié à TOMDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AFATCHAO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par la propriété AWOUDZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105466-GL déposée le 13/09/2022, M. OUMOROU-GROUZA Awali, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à LOME, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKPEHONOU KUEVI KODZOVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105467-GL déposée le 13/09/2022, Mme. AWLIZA Akossiwa Melewoxa, profession : INFORMATICIENNE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété SODOGA, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105468-GL déposée le 13/09/2022, M. TCHAKossi A. Essowe, profession : CAISSIER, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 16ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété NOMAGNO et à l'Ouest par une rue de 14m et la propriété AKAM A. AKAKPOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105469-GL déposée le 13/09/2022, Mme. SESSOU Ahouéfa Essénam et M. DAYI Komlan, profession: chargée de communication et technicien froid, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AHONKPOE, connu sous le nom de MIDIA-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOBI KOFFI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105470-GL déposée le 13/09/2022, M. AMUZU-GASSOU Agbessignalé Koffi, profession : EMPLOYÉ, demeurant à AGOE et domicilié à DINGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADIDOME ATIEME de 16m, au Sud par la propriété GBOLOGAN DANLIKE, à l'Est par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par la propriété GBOLOGAN BENAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105471-GL déposée le 13/09/2022, M. AMUZU-GASSOU Edem Moïse, profession : EMPLOYÉ, demeurant à AGOE et domicilié à DINGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 56ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ATIVI BOAME, au Sud par la route ADIDOGOME ATIEME de 16m, à l'Est par la propriété DJEGNO YAOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105472-GL déposée le 13/09/2022, M. SALIFOU Ibrahim Tanko, profession : GESTIONNAIRE COMPTABLE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 62ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAVI EWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105473-GL déposée le 13/09/2022, M. SALIFOU Ibrahim Tanko, profession : GESTIONNAIRE COMPTABLE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de FIDOUKPI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105474-GL déposée le 13/09/2022, M. SALIFOU Amadou Dandjima, profession : ÉTUDIANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété ABANGBE AGBOATI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHATIKPI ABASSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105475-GL déposée le 13/09/2022, Mme. BAYIME Afi Marie épouse GUEDZE, profession : sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à LOME AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de MOLETO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 267, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 269 et 270 et à l'Ouest par le lot n° 265.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105476-GL déposée le 13/09/2022, M. ADOUKONOU Kossi, profession : GÉOMÈTRE, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 05ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud par la collectivité ADJOGAN, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105477-GL déposée le 13/09/2022, M. DJAMBAGOU Tiwarka, profession : MENUISIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 82ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPATA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105478-GL déposée le 13/09/2022, M. MANZI Membalom Mamayu, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 84ca, situé à LEGBASSITO KOVE, connu sous le nom de YAKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIOKPOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105479-GL déposée le 13/09/2022, M. ISSAKA Abdoul Salam, profession : SANS EMPLOI, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété BADAGBON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105480-GL déposée le 13/09/2022, M. DZOSSOU Yao, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGBUINE PLASSI GAGBAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105481-GL déposée le 13/09/2022, M. BADAGBO Kodjo, profession : PLOMBIER, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ADELANKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété YEKOUNYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105482-GL déposée le 13/09/2022, M. APENOUVOR Kokou Mawuli, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HABADADJI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105483-GL déposée le 13/09/2022, Mme. KOMLA Gbanha épouse AKPANDJA, profession: RETRAITÉE, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété MONDJRO KOKOU AGBOTRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105484-GL déposée le 13/09/2022, M. FETOR Yao Dovlo, profession : INGÉNIEUR AGRONOME, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPANA-MAKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105485-GL déposée le 13/09/2022, M. ATCHADE Wonyui Michel, profession : CHAUFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1167A, au Sud par le lot n° 1168, à l'Est par le lot n° 1166 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105486-GL déposée le 13/09/2022, Mme. ABASSEM Panipagnidou, profession : DOCTEUR EN PHARMACIE, demeurant à LOME et domiciliée à HABITAT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 11ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AWUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105487-GL déposée le 13/09/2022, Mme. DOGBEVI Ayawa Sabine, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à LOME BE, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 962B, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 963 et à l'Ouest par le lot n° 962A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105488-GL déposée le 13/09/2022, Mme. SEGBENOU Démého épouse AKPADJA, profession: MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Belgique II, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une ligne de moyenne tension, au Sud et à l'Est par la propriété DAKPON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105489-GL déposée le 13/09/2022, M. et Mme KOMASSI Kokoutsè et MONKPOH Adjo Delali épouse KOMASSI, profession : COMMERÇANTS, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWALA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105490-GL déposée le 13/09/2022, M. MOUSSA Awolou, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de WOGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers LANDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105491-GL déposée le 13/09/2022, M. AKPAH Kankoe Koffi, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUTODJO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105492-GL déposée le 13/09/2022, Mme. LASSEY Adjele Djedje, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO AVEVOIN, connu sous le nom de KPOTA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BROOHM TSHOTSHO PATIENCE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105493-GL déposée le 13/09/2022, Mme. SENA Akoley Arsena Rose Blanche, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FUMEY EDOE AMEVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105494-GL déposée le 13/09/2022, M. ZOTCHI Kokouvi, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 75ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 996, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 997 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105495-GL déposée le 13/09/2022, M. GAINTSOU Kossi, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à KANGNIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 94ca, situé à BE-AMOUTIVE, connu sous le nom de KANGNIKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 855A, au Sud par le lot n° 854 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105496-GL déposée le 13/09/2022, M. GLOKPON Kodjovi, profession : AGENT DE SÉCURITÉ, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de SIGBEHOE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105497-GL déposée le 13/09/2022, M. DOUMASSI Akpédje Koudjo, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété GNAGNO, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105498-GL déposée le 13/09/2022, M. DOUMASSI Akpédje Koudjo, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à AGOE, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NYABI et au Sud par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105499-GL déposée le 13/09/2022, M. AHAM Eklou Kwame, profession : ÉLECTRONICIEN, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 13ca, situé à TOKOIN, connu sous le nom de NUKAFU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des lots non numérotés, au Sud par une rue non dénommée de 20m et la propriété d'ECONOF et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105500-GL déposée le 13/09/2022, Mme. ATTIOGBE KULA DE LIMA Sitso Dovi Ama, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEVEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GATSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105501-GL déposée le 13/09/2022, Mme. SALAMI Sawda, profession : ÉTUDIANTE, demeurant à AGOE et domiciliée à TOGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEDZRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105502-GL déposée le 13/09/2022, Mme. AHOANSOU Leslie Palmira Ahouansi Ayaba, profession : sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété SEBOUKPO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété EDOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105503-GL déposée le 13/09/2022, Mme. ADUAYI Adolé, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca , situé à LOME BE, connu sous le nom de KANYIKOPE , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par les lots n° 1845 et 1849A, à l'Est par le lot n° 1849A et à l'Ouest par le lot n° 1844A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105504-GL déposée le 13/09/2022, M. GNASSINGBE Mazama-Esso, profession : COMMERCIAL, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105505-GL déposée le 13/09/2022, M. DIWENDY Cyrille Atsu, profession : ÉLECTRONICIEN, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca , situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME-AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOMADZI AYAOVI et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105506-GL déposée le 13/09/2022, M. KAGBARA Lignam Yawo, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca , situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADJIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEMEKY KOMLAN et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105507-GL déposée le 13/09/2022, Mme. DUSSEY Ablavi Delavi, profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 37ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété GUEYI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par les propriétés ASSINYO et GUEYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105508-GL déposée le 14/09/2022, M. BOURAIMA Aboudouraoufou, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGBLA KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105509-GL déposée le 14/09/2022, M. EZIAN Koffi, profession : INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca , situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVENOU , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 193, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 192A et à l'Ouest par les lots n° 180 et 191.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105510-GL déposée le 14/09/2022, M. AHLIDJA Comla Mawunyo, profession : CHAUFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca , situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KUDOLO, FANHO, KOMLAN et au Sud par la voie ferrée KPALIME LOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105511-GL déposée le 14/09/2022, M. KOTOR Kwami Sena Stephane, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à LOME et domicilié à WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca , situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOTEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105512-GL déposée le 14/09/2022, Mme. PONDIKPA Nimatou, profession : DIRECTRICE DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de KPODJI , préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOEDJI KOAMI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105513-GL déposée le 14/09/2022, Mme. PONDIKPA Sadiya, profession : DIRECTRICE DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de KPODJI , préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOEDJI KOAMI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105514-GL déposée le 14/09/2022, M. GABAKUé Gilles, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 90ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE-APENYIGUI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie express de la CEDEAO de 70m, au Sud par le lot n° 104, à l'Est par le lot n° 105 et à l'Ouest par le lot n° 103.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105515-GL déposée le 14/09/2022, Mme. ESSO Eya, profession : COUTURIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 65B et à l'Est par le lot n° 65bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105516-GL déposée le 14/09/2022, M. et Mme AMOUZOU Kodjovi Simon et DANSSOU Ayoko épouse AMOUZOU, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE et revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à NYEKONAKPOE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca , situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de ANFAME , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1005, au Sud par le lot n° 1009, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1006 et 1007A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105517-GL déposée le 14/09/2022, M. et Mme ABDOU TAYE Ali et MAMAN Rachidatou épouse ABDOU TAYE, profession : revendeurs, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 92ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de DJIDJOLE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 617 et 619, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par le lot n° 613 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105518-GL déposée le 14/09/2022, M. TSEDJI Komlan, profession : TRANSITAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO VOUDIKE, connu sous le nom de SENOUKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJISSEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105519-GL déposée le 14/09/2022, Mme. LABOUH Afi, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à BE MARCHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 38ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 17B, à l'Est par la propriété KOMLAN THIRONKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105520-GL déposée le 14/09/2022, M. et Mme AFOLABI Kabeer Kola et TAMEKLO Chantale épouse AFOLABI, profession : électromécanicien et agent territoriale, demeurant à FRANCE et domiciliés à France de passage régulier à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 49ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AMEGO EKPE KLOUSSE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105521-GL déposée le 14/09/2022, M. KOUEVI Sètèkpo Ekoué Sènam, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 34A, au Sud par le lot n° 36, à l'Est par le boulevard de la gare routière d'AGBALEPEDO de 50m et à l'Ouest par le lot n° 35.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105522-GL déposée le 14/09/2022, Mme. N'TSOUKPO Esivi Senadé, profession : ENSEIGNANTE, demeurant à LOME et domiciliée à LANKOUVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOLOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105523-GL déposée le 14/09/2022, M. ATTIOGBE-KOTOR Komlan, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 87ca, situé à AGBODRAFO KPESSEI, connu sous le nom de DEMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADAMAH K. FOLLY, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105524-GL déposée le 14/09/2022, Mme. COLLEY Kotrévi Aoumesí, profession : INFIRMIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers AFAKE KOFFI et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105525-GL déposée le 14/09/2022, Mme. AMEGNINOU Lakoussah Ayélé Akossiwa, profession: ÉDUCATRICE, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca , situé à ANEHO DEGBENOU, connu sous le nom de GUEN-VEME , préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKUE-KOKODOKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105526-GL déposée le 14/09/2022, Mme. NAYO Yawa, profession : CUISINIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à LOME AFLAO KLEME KPODJI, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers KPETIGO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105527-GL déposée le 14/09/2022, Mme. ATHY Amivi Rachel, profession : ÉTUDIANTE, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca , situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME-DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété KLOGO, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105528-GL déposée le 14/09/2022, Ms. AMUZU-GASSOU Agbessignalé Koffi et AMUZU-GASSOU Edem Moïse, profession : employés, demeurant à AGOE et domiciliés à DINGBLE , majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca , situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBOLOGAN BENAWO, au Sud par la route ADIDOME ATIEME de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105529-GL déposée le 14/09/2022, M. ADJANOR Hinnouho, profession : SANS PROFESSION, demeurant à USA et domicilié à USA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à ANEHO AGOVOUDOU, connu sous le nom de AGOVOUDOU , préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété des héritiers WODOME, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105530-GL déposée le 14/09/2022, Mme. MENSAH Adjo épouse BROWN, profession : SECRÉTAIRE BUREAUTIQUE, demeurant à LOME et domiciliée à ASSIGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 17ca, situé à TELESSOU, connu sous le nom de ASSIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 753, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 752B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105531-GL déposée le 14/09/2022, M. ZANKPE Kokou, profession : INFIRMIER D'ETAT, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de TOKONOU , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOYI SAVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105532-GL déposée le 14/09/2022, M. BOUKARI Alidou Bouraïma, profession : ÉLECTRICIEN, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APSSAKOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105533-GL déposée le 14/09/2022, M. TEWOU Kokou, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à NOTSE et domicilié à TEKOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 51ca, situé à AFLAO GAKLI ADIDOGOME, connu sous le nom de AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 363C, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par le lot n° 363A et à l'Ouest par le lot n° 363D.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105534-GL déposée le 14/09/2022, M. GBADAMASSI Moussitafa, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à SAGBADO AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEWEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ANYAME ANANI, à l'Est par la propriété POASSIAKO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105535-GL déposée le 14/09/2022, M. et Mme KERRAND Didier et KAFECHINA Madaa épouse KERRAND, profession : REVENDEUR et sans profession, demeurant à FRANCE et domiciliés à FRANCE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française et Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 0a 89ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYI AYAO et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105536-GL déposée le 14/09/2022, Mme. BOWONOU Akpenou Adjoa, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à AMOUTIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KLEVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 325, à l'Est par le lot n° 327 et à l'Ouest par le lot n° 323.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105537-GL déposée le 14/09/2022, Mme. EDJIDOMELE Afiwa épouse ANANI, profession : employée de banque, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à TONOUKOUTI, connu sous le nom de FINOUKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété FINOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105538-GL déposée le 14/09/2022, M. ZOGNRAN Kossigan Hilaire, profession : DIRECTEUR ADJOINT, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AFLAO AVEDI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3423, au Sud par le lot n° 3425B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 3424.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105539-GL déposée le 14/09/2022, Mme. APPOH Essenam, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à LOME AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOUSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105540-GL déposée le 14/09/2022, M. AKPATA Kodjo Fafadzi, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à AFLAO SEGBE WOESSOME, connu sous le nom de EKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBUI EKPO AYIVON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105541-GL déposée le 14/09/2022, M. LADZEKPO Kodzo Seyram, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SESH I et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105542-GL déposée le 14/09/2022, M. GBETANU Dotsè, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par les lots n° 27A et 26A, à l'Est par le lot n° 27A-26C et à l'Ouest par le lot n° 26A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105543-GL déposée le 14/09/2022, M. TOWOEZIM Tchaa Hodabalo, profession : MÉDECIN, demeurant à KARA et domicilié à LEOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 174, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 175B et à l'Ouest par le lot n° 176.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105544-GL déposée le 14/09/2022, M. KHOURY Nabile Claude G, profession : INGÉNIEUR INFORMATICIEN, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de KETA ASSOU-KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105545-GL déposée le 14/09/2022, M. KHOURY Nabile Claude G, profession : INGÉNIEUR INFORMATICIEN, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ANFOIN, connu sous le nom de GABA KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété AMAH-TCHOUITCHOUI, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la route ANEHO ANFOIN de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105546-GL déposée le 14/09/2022, Mme. AKPAGAN Akossiwoa T. S, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 42ca, situé à ANFOIN KOLIAFO, connu sous le nom de GABA KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMATCHOUITCHOUI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105547-GL déposée le 14/09/2022, Mme. BATAKA Mba Essenam, profession : LOGISTICIENNE, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à GANAVE ANAME, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route LOGOPE AGBOMEDI, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSILAMEHOU et à l'Est par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à OURSO A. Charbel et OURSO W. Charbela et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105548-GL déposée le 14/09/2022, M. AYEWOU Kokou, profession : FONCTIONNAIRE DE POLICE, demeurant à LOME et domicilié à AVEDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 538, à l'Est par le lot n° 539A et à l'Ouest par les lots n° 535 et 536.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105549-GL déposée le 14/09/2022, M. TIDJANI Nourouidin, profession : COMMERÇANT, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route AKATO DEME SEGBE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNGLO MATOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105550-GL déposée le 14/09/2022, Mme. AMEZOTCHI Adjoa, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE NORD GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 231, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 230B et à l'Ouest par le lot n° 228.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105551-GL déposée le 14/09/2022, M. SEMANOU Kokou, profession : INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT RURAL, demeurant à LOME APEDOKOE et domicilié à ATIGAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO MESSAVI et à l'Est par une rue existante de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105552-GL déposée le 15/09/2022, Mme. KOMLAN Mulée-Mulée Edwige, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOLIDARITE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 40ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBAVI II, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 97A, au Sud par le lot n° 101B, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par des lots non numérotés.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105553-GL déposée le 15/09/2022, M. BELEGAI Yaou, profession : FONCTIONNAIRE DE POLICE, demeurant à AGOE et domicilié à AMADENTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YELOU KOKOUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105554-GL déposée le 15/09/2022, M. DIMAKE Hodufia Kosi, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOGAN AGBODJINSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105555-GL déposée le 15/09/2022, Mme. ADIGUN Justine Kikelomon Omondele épouse KPETONKU, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZANKOU AKAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105556-GL déposée le 15/09/2022, M. TEKOU Kossi Biova, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADANLESSOSSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105557-GL déposée le 15/09/2022, M. SOTOU Kossi, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à KPEKUI KOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AHLIHAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété BADIBA KOKOU, à l'Est par la propriété DJOKA YAO et à l'Ouest par la propriété SIKA DZINEKOU KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105558-GL déposée le 15/09/2022, Mmes TELOU Badawounam et YENHAMME BAMMITE Yempabe, profession : REVENDEUSES, demeurant à KARA et domiciliées à KARA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DEVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETSE KOFFI KUMA.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105559-GL déposée le 15/09/2022, M. AGBANGBATIN Agbodé Gilbert, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 88ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de YOVOKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par l'ancienne route LOME ANEHO de 30m, à l'Est par les lots n° 288 et 294 et à l'Ouest par le lot n° 286A et une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105560-GL déposée le 15/09/2022, M. AFIDENYIGBA Tete Edem, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOLOE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la COOPEC-AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105561-GL déposée le 15/09/2022, M. MAWUNA Yao Essenaya, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEDO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105562-GL déposée le 15/09/2022, M. ORJI Paul, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à HEDZRANAWOE KELEGOU, connu sous le nom de RIVE DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1289, au Sud par le lot n° 1288B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1276.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ORJI John et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105563-GL déposée le 15/09/2022, M. APETOH Anku Yaovi, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBUI GBADAGO SEGOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105564-GL déposée le 15/09/2022, Mme. KENGBO Houmévi A. épouse SYMENOUIH, profession : NOTAIRE, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1300A, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 1300A et 1301A-1303 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu GUINHOUYA KOUAMI AMEKOU DJI MARC et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105565-GL déposée le 15/09/2022, Mme. ATTILA Massan Kafui, profession : COUTURIÈRE, demeurant à DAVIE et domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOMASHIE, au Sud par l'ancienne rue des Allemands de 14m, et à l'Est par la propriété AGBOTAME KOSSI AGBETOWOFA et K. ATSU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105566-GL déposée le 15/09/2022, Mme. NISSON Albertine, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105567-GL déposée le 15/09/2022, M. TOGBUI Yaovi Agbessi, profession : EMPLOYÉ DE BANQUE, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO DEME, connu sous le nom de ADANDOGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUDOLO ZOGBESHI, au Sud par une rue existante de 24m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105568-GL déposée le 15/09/2022, Mme. AMEDJE Adjo Georgette, profession : COUTURIÈRE, demeurant à MISSION TOVE et domiciliée à MISSION TOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TENGUE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105569-GL déposée le 15/09/2022, Mme. AKPAWU Massan Brigitte, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LAWSON BOEMIGNAN ANTOINE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité VIGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105570-GL déposée le 15/09/2022, Mme. KONOU Ama Claudine, profession : EMPLOYÉE, demeurant à LOME et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité GUELI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGUIDI, et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105571-GL déposée le 15/09/2022, M. HODOR Koamigan, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à DALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par la propriété KOUTO AWU, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 30m. PARCELLE B : au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété KOUTO AWU et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105572-GL déposée le 15/09/2022, M. HODOR Koamigan, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à DALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 23ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité XADETA, au Sud par la collectivité AGBOZO-SHINYO, à l'Est par les collectivités XADETA et AGBOZO-SHINYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105573-GL déposée le 15/09/2022, Mme. AGOROH Djariatou, profession : STYLISTE MODÉLISTE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105574-GL déposée le 15/09/2022, Mme. KPANKOU Afiwa, profession : REVENDEUSE, demeurant à TABLIGBO et domiciliée à TABLIGBO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWOU, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105575-GL déposée le 15/09/2022, M. BOESSI Kodjo Akomabou, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPANKOU MESSAN, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105576-GL déposée le 15/09/2022, M. BLAME Kokou Dodzi, profession : INGÉNIEUR TELECOM, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ISSIFOU FALH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105577-GL déposée le 15/09/2022, M. BODOLOU Batokebadon, profession : AGENT DE DOUANES, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DOGBLA KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105578-GL déposée le 15/09/2022, M. DETSI Yawo Sewonou, profession : COMPTABLE FINANCIER, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105579-GL déposée le 15/09/2022, M. OLYMPIO Kossivi Nopeli, profession : RESPONSABLE COMMERCIAL, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier et d'un autre polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 09ca, situé à ANFOIN GANAVE, connu sous le nom de ATTIKPO-KONDJI, préfecture des Lacs et borné PARCELLE A: au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité AKOLLY et à l'Ouest par la collectivité ASSAN. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AKOLLY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105580-GL déposée le 15/09/2022, M. KPIKI E. Olivier, profession : ENSEIGNANT, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EZOUH KOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105581-GL déposée le 15/09/2022, M. FIANHO Tsognon, profession : STYLISTE, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à DAVIE ALEKETOUME, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WUITO MAMAN, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et à l'Est par la propriété JOHN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105582-GL déposée le 15/09/2022, M. COMLAN Kossi, profession : FONCTIONNAIRE DE POLICE, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de COLAS, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 1791, à l'Est par le lot n° 1792 et à l'Ouest par le lot n° 1790A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105583-GL déposée le 15/09/2022, M. ADOM Magnolele, profession : ÉTUDIANT, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALA KOMLAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105594-GL déposée le 16/09/2022 M. KAMA Adji, profession : EMPLOYÉ DE BUREAU, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NOUVEAU ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE DONHOUSROU M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105595-GL déposée le 16/09/2022 M. KANLANFEYI Mahamadou, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 629, à l'Est par le lot n° 631 et à l'Ouest par le lot n° 630A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105596-GL déposée le 16/09/2022 M. BITCHEK Mounakpan, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GUENON ISSA, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105597-GL déposée le 16/09/2022 M. AOUGAH Yaovi Mokpokpo, profession : AGENT DE SÉCURITÉ, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 21ca, situé à LOME AFLAO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBADAGO KOKOUI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105598-GL déposée le 16/09/2022 M. POSSIAN Kokougan, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 16ca, situé à LOME NYEKONAKPOE, connu sous le nom de NYEKONAKPOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété EKLOU, à l'Est par la propriété NYAGAN AKAMAH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105599GL déposée le 16/09/2022 M. POSSIAN Kokougan, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATSANVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 486, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot n° 482.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105600-GL déposée le 16/09/2022 M. MAGNIBIL Nikabou, profession : entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à ANOKUI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à AGOE NYIVE ANOKUI, connu sous le nom de SOGBOSSITO , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBADEGBEKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105601-GL déposée le 16/09/2022 M. HOMAWOO Etsè A. Julien, profession : MAGASINIER, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à GBONDJOME DAGUE, connu sous le nom de DAGUE-AMEDEHOEVE , préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105602-GL déposée le 16/09/2022 Mme. MALLY Afi Elisabeth, profession : COMMERÇANTE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1716, au Sud par le lot n° 1718B, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 1717.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105603-GL déposée le 16/09/2022 M. KPATAI Alidou, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIMADJI et au Sud par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105604-GL déposée le 16/09/2022 M. GUITOBA Katalawa, profession : vétérinaire, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 67ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des lots non numérotés, à l'Est par la route AGOE NYIVE ELAVAGNON de 50m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105605-GL déposée le 16/09/2022 M. LAMBONI D. Langbatibe, profession : ADMINISTRATEUR CIVIL, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE KOSSI et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n°105606- GL déposée le 16/09/2022 M. GNAMAKOU Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à AMOUTIVE BE-KPOTA, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 78, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 79B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105607-GL déposée le 16/09/2022 Mme. LAWSON-BODY Latré A. Délali épouse KODJO, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE-ANYAVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABAN KOFFI MARCUS et à l'Est par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105608-GL déposée le 16/09/2022 M. ALOFA Yao Honoré, profession : ÉCONOMISTE, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 864B, au Sud par le lot n° 861, à l'Est par le lot n° 863 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105609-GL déposée le 16/09/2022 M. PLASSI ABOKA Cyril, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à SOUZA NETIME et domicilié à SOUZA NETIME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de GAKLI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 687B-686, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par le lot n° 689.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105610-GL déposée le 16/09/2022 M. LEKPOR Kossi Mawuli, profession : DIRECTEUR D'EXPLOITATION, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à SORAD , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca , situé à BE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 85, au Sud par la rue de SIRIABE de 12m, à l'Est par le lot n° 80 et à l'Ouest par les lots n° 78 et 84.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105611-GL déposée le 16/09/2022 M. KPADONOU Djima, profession : COIFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca , situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUVAHE ANOUMOU YOM, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN LAURENCE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105612-GL déposée le 16/09/2022 Mme. SIEGUE Kankpename épouse DANDJA, profession: MÉNAGÈRE, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca , situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOVON, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105613-GL déposée le 16/09/2022 Mme. DENOU Adjovi Sodjiné, profession : COIFFEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca , situé à AGBODRAFO KPOGAN AGBETSIKO, connu sous le nom de AMETONOU KOPE , préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALIPUI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105614-GL déposée le 16/09/2022 M. KOFFI Yao Senam, profession : ingénieur génie électrique, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca , situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODEKA et SOWU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105615-GL déposée le 16/09/2022 Mme. ANI Nana épouse ASAL, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 26ca , situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DJOMAKOU, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105616-GL déposée le 16/09/2022 M. AMOULOU Tetitoua, profession : OFFICIER DE MARINE, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 87ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXPROPRIÉS DU CAMP FIR , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 410, au Sud par les lots n° 414 et 415, à l'Est par le lot n° 413 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105617-GL déposée le 16/09/2022 Mme. AHUADJOGBE Félicité, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à SIKA TOYOTA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca , situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUNATO YAO, NOUNATO KOAMIVI et MIHESSO NYAMAVO et au Sud par une rue existante de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105618-GL déposée le 16/09/2022 M. KOUYOH Kilfing Tagnou-Tiba, profession : ASSISTANT, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca , situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE AKPAKOU KOPE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété YISSOU AKPAKOU, au Sud par la propriété DJABAL K. BRUNO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105619-GL déposée le 16/09/2022 M. KOUKPEDJI Tété Apéléte, profession : TECHNICIEN supérieur génie civil, demeurant à LOME et domicilié à ZOSSIME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca , situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AKAM, au Sud par une rue de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANDIPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105620-GL déposée le 16/09/2022 Mme. BAHIMANéma, profession : COUTURIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 832A, au Sud par une voie de 50m, à l'Est par le lot n° 831 et à l'Ouest par les lots n° 834B et 835B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105621-GL déposée le 16/09/2022 M. AGBENOU Séyram Armel, profession : CADRE DE BANQUE, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TRESOR , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de DIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NYANTOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105622-GL déposée le 16/09/2022 Mme. OYEKOLA Kemi épouse AMOUZOU, profession: commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALINKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTILA YAWO et au Sud par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105623-GL déposée le 16/09/2022 M. AFANOU Anani Kodjo, profession : REVENDEUR, demeurant à ANEHO et domicilié à HABITAT , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca , situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI II , préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 24, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 26.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105624-GL déposée le 16/09/2022 M. AFANOU Anani Kodjo, profession : REVENDEUR, demeurant à ANEHO et domicilié à HABITAT , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca , situé à GLIDJI, connu sous le nom de TONON-KONDJI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité FOLLY GBOSSOU, au Sud par une rue existante de 20m et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105625-GL déposée le 16/09/2022 Mme. SIKPA Ayawovi épouse DA SILVEIRA, profession : RETRAITÉE, demeurant à AGOE et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 392, au Sud par le lot n° 396A, à l'Est par les lots n° 395 et 397 et à l'Ouest par le lot n° 394A et une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105626-GL déposée le 16/09/2022 Mme. ATIDJOHOUN Akossiwa P, profession : COMMERÇANTE, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca , situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVELETE, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105627-GL déposée le 16/09/2022 M. AKOU YAO Mindou, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105628-GL déposée le 16/09/2022 M. BAMELA Bakobrinhan, profession : menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NYIVEME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 571, au Sud par les lots n° 575 et 576, à l'Est par une rue non dénommée de 10m et à l'Ouest par le lot n° 572.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105629-GL déposée le 16/09/2022 Mme. DO Ayawovi Séna, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 19, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 20.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105630-GL déposée le 16/09/2022 Mme. AZOMA Afi Délali, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domiciliée à LA PAMPA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca , situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADEPOHA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105631-GL déposée le 16/09/2022 M. KOUÉVI Ayayikoé Gbognéfa, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 212, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune et à l'Est par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105632-GL déposée le 16/09/2022 Mme. AVOYI Afi épouse HANNY-ALEMON, profession: ARTISTE CHANTEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDGOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca , situé à LOME APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE , préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEGO A. KOMLA, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105633-GL déposée le 16/09/2022 M. DAGNRA Anoumou Mensah, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à OUAGA et domicilié à KARPALA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZIKOUSSODE ATTANDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105634-GL déposée le 16/09/2022 Mme. ALADE Nourathou épouse DAGNRA, profession: PHARMACIENNE, demeurant à OUAGA et domiciliée à OUAGA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca , situé à SANGUERA DAGBESSITO, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZOYI KOMLAN et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105635-GL déposée le 16/09/2022 Mme. ALADE Nourathou épouse DAGNRA, profession: PHARMACIENNE, demeurant à OUAGA et domiciliée à OUAGA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca , situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPOR , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EKLOU KOSSIVI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105636-GL déposée le 16/09/2022 M. DAGNRA Anoumou Mensah, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à OUAGA et domicilié à KARPALA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca , situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO , préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMAGLO TOGNEGBE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105637-GL déposée le 16/09/2022 M. ADAM Chafiou, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca , situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105638-GL déposée le 16/09/2022 Mme. GAGLO Dovi Ama, profession : ASSISTANTE MÉDICALE, demeurant à LOME et domiciliée à KOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca , situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVIE , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPATA KODZO KOTOKA et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105639-GL déposée le 16/09/2022 Mme. IBRAHIM Fati, profession : COMMERÇANTE, demeurant à LOME et domiciliée à ANFAME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ZONGO , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BEDZO TOGBE et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105640-GL déposée le 16/09/2022 M. KOUNATARE N. Kananda, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALOSSODE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105641-GL déposée le 16/09/2022 M. KOUNATARE N. Kananda, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété TCHAMBAGO FELATA, au Sud et à l'Est par la collectivité ALOSSODE DANYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105642-GL déposée le 16/09/2022 M. AMUZU Kossi, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca , situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de KLEME KPODZI , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAGLO SELETE ADJOVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105643-GL déposée le 16/09/2022 M. LOTRI KOFFI Kouami, profession : INSPECTEUR PRINCIPAL des douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à BE AMOUTIVE, connu sous le nom de BE-KPOTA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le boulevard de l'OTI de 31m, au Sud par les lots n° 657B et 680, à l'Est par le lot n° 676 et à l'Ouest par les lots n° 674B et 675B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105644-GL déposée le 16/09/2022 M. PELEYI Essoyo, profession : agent des impôts, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca , situé à SANGUERA KOVE, connu sous le nom de DJIGBE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODO ALOWODOUNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105645-GL déposée le 16/09/2022 M. KOMBATE Yendoula, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à AGOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca , situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAKA et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105646-GL déposée le 16/09/2022 M. AKPAKI Kokou Koba, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à PLANTATION , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATSANVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par le lot n° 380-382, à l'Est par le lot n° 381 et 382B, et à l'Ouest par le lot n° 377.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105647-GL déposée le 16/09/2022 M. AROUNA Abdoulaye, profession : EMPLOYÉ, demeurant à LOME et domicilié à HANOUKOPE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca , situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVENOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 411, au Sud par le lot n° 410bis, à l'Est par le lot n° 415 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105648-GL déposée le 16/09/2022 M. KASSAH-TRAORE Mamada Riad, profession : AVOCAT, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJOVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPONTON QUAM KOUAKOU, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105649-GL déposée le 16/09/2022 Mme. AGBETOGLO Ameyo, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 366B, à l'Est par le lot n° 367 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105650-GL déposée le 16/09/2022 M. BOKONA Makilla Akawilli, profession : DIRECTEUR, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca , situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI , préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition 60785, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAMADJI AKOETE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105651-GL déposée le 16/09/2022 Mme. SANNI Fatima, profession : AGENT COMMERCIAL, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca , situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KITISSOU YAO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105652-GL déposée le 16/09/2022 M. ALLADO Xavier Odilon, profession : PSYCHOLOGUE, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca , situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 101, au Sud par le lot n° 99, à l'Est par les lots n° 102 et 103 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105653-GL déposée le 16/09/2022 M. AMEGAN-AYAMENOU Kossi Apéléte, profession : INSPECTEUR DU TRÉSOR, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA , préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGAN AYAMENOU et à l'Ouest par la route BAGUIDA DEVEGO de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105654-GL déposée le 16/09/2022 M. AWATE Essoyomewe, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca , situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAYISSAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105655-GL déposée le 16/09/2022 M. AWATE Essoyomewe, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca , situé à DALAVE, connu sous le nom de DJOMEGBLE , préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOKA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105656-GL déposée le 16/09/2022 M. TADJELA Essotom Koffi, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à LEGBASSITO AMADENTA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route BOKPOKO-ASSIKO de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105657-GL déposée le 16/09/2022 Mme. AZIAHA Aku Essenam, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca , situé à AFLAO GAKLI YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGA , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 3B et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105658-GL déposée le 16/09/2022 M. AZIAHA Yaovi Elom, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca , situé à BAGUIDA, connu sous le nom de ADAMAVO ZILITO , préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 554B, à l'Est par les lots n° 552B et 555 et à l'Ouest par les lots n° 551 et 554B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 04608-RM déposée le 09-09-2022, M. SEBADO Komi Tovieku, profession : Enseignant Volontaire, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DONOU Assogba et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04609-RM déposée le 09-09-2022, Mme AKOMADJRI Adjo, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GLOMOR, au Sud par une rue non dénommée de 16, à l'Ouest par la propriété NOUWATI Adekplovi et au Sud-Est par la propriété AGBOMADZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04610-RM déposée le 09-09-2022, M. GBENYON Kuakuvi Kouakou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 60ca, situé à Badja Bagbegan, connu sous le nom de Dokplala, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOVE & AHIALONHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04611-RM déposée le 09-09-2022, M. GBENYON Kodjo Akpe S. S., profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hangblévou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOTSI et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04612-RM déposée le 09-09-2022, Mme SEMENOU Assoupi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hangblévou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LASSEY Ako Assiakoley, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04613-RM déposée le 09-09-2022, M. DOUTI Minkedjiebe, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wonyo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04614-RM déposée le 09-09-2022, Mme ASSION Djatougbe épouse MOUNKAILA, profession : Assistante Médicale, demeurant aux USA et domiciliée aux USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 18a 10ca, situé à Badougbe Togome, connu sous le nom de Mohahame, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DEMASSO et à l'Est par la propriété LAWSON-LATE Boèvi Wowui.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04615-RM déposée le 09-09-2022, M. EFIO Megan Pierre, profession : Revendeur, demeurant à Aképé et domicilié à Aképé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04616-RM déposée le 09-09-2022, Mme AKOMATSRI Adjo, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Nyékonakpoè, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Aképédo, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJEODA Atchou et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04617-RM déposée le 09-09-2022, M. ANTHONY Komlan Messan, profession : Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Abobo Akoglon, connu sous le nom de Kaglokopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLO et à l'Ouest par la propriété AKATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04618-RM déposée le 09-09-2022, Mme BOUARE Namka épouse SAMANI, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Gnamassi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avenyaké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMUZUVI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04319-RM déposée le 09-09-2022, M. TOKOFAI Sane Géorges, profession : Dentiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 14a 02ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Agoxo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GNOMON et celle de ABLEWA Bèto, au Sud par la propriété AVOGAN Mawoekpo et celle de ABLE Yawo, à l'Est par la voir ferrée Lomé Blitta et à l'Ouest par la collectivité MILAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04620-RM déposée le 09-09-2022, M. TOKOFAI Sané Géorges, profession : Dentiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 89a 92ca, situé à Tsévié Bedeke, connu sous le nom de Agoxo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SOKOU Komi, au Sud par la propriété AHONON et la collectivité DEZAN, à l'Est par la propriété KPOTIGAN Kokou et à l'Ouest par la collectivité DEZAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04621-RM déposée le 09-09-2022, M. AKAHOUN Komi Delali, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Kovié Atide, connu sous le nom de Avetoume, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16, 14 et 14m et à l'Ouest par la propriété ADOKPO Mensa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04622-RM déposée le 09-09-2022, M. ISSIFOU Djibrila, profession : Commerçant, demeurant à Kpalimé et domicilié à Tsihinu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 86ca, situé à Noépé Atchakpo, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ANYIGBAVOR Yaovi Simon & SEDJROB Adjo, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété ANYIGBAVOR Yaovi Simon & SEDJROB Adjo et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04623-RM déposée le 09-09-2022, M. ISSIFOU Djibrila, profession : Commerçant, demeurant à Kpalimé et domicilié à Tsihinu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOMANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04624-RM déposée le 09-09-2022, M. N'SOUKPOE Kokouvi Elom, profession : Sociologue, demeurant à Sociologue et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 10ca, situé à Tsévié Wemé, connu sous le nom de Douta, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SADJI, au Sud par un carrefour, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04625-RM déposée le 09-09-2022, M. OURO-GUEZERE Ousmane, profession : Revendeur, demeurant à Kpélé et domicilié à Adéta Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOMANYO, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04626-RM déposée le 09-09-2022, M. OURO-GUEZERE Nouroudine, profession : Revendeur, demeurant à Adeta et domicilié à Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atchakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ANYIGBAVOR Yaovi Simon & SEDJROB Adjo, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04627-RM déposée le 09-09-2022, M. OURO-GUEZERE Nouroudine, profession : Revendeur, demeurant à Adeta et domicilié à Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété NOMANYO, à l'Est par la route AKEPE-ADIDOME de 30m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04628-RM déposée le 09-09-2022, M. AMOUZOU Komlavi, profession : Analyste Programmeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca, situé à Tévié Abobo, connu sous le nom de Ziogba Sakpanou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BIAM Améyo, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m et à l'Est par la propriété DA GBOVIE Kodzo Adzinyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04629-RM déposée le 09-09-2022, M. HOUDAKOR Ayawovi Date, profession : Magasinier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO Afatsao et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04630-RM déposée le 09-09-2022, M. KPOGNON Folly Tata Senam, profession : Promoteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 23ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 20 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO Afatsao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04631-RM déposée le 09-09-2022, M. SIKA Ayao, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 32ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Dzogble, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALANGAN, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04632-RM déposée le 09-09-2022, M. ATANTSI Yao Mawuena, profession : Enseignant, demeurant à Afagnan et domicilié à Onorio, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 87ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AGBAVON celle AZIAKONOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04633-RM déposée le 09-09-2022, M. GNANSSA K Ezzo-Issina, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Adidome, connu sous le nom de Tefia, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04634-RM déposée le 09-09-2022, M. AKAGLA Ayaovi Christophe, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOGAN et à l'Est par la propriété ADJAHOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04635-RM déposée le 09-09-2022, M. BATCHASSIDO Essohana Karabou, profession : Ingénieur Génie Sanitaire, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Ville, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 30m, au Sud et à l'Ouest par les lots N°6 et 3 respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04636-RM déposée le 09-09-2022, Mme ANSON Soraya AK, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kpogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues au Sud et au Nord-Ouest par la propriété AZIAFON Kossi M.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04637-RM déposée le 09-09-2022, M. TAHENOYOU Menveyinoyou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 86a 49ca, situé à Kévé Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AHIANDJEGBE, au Sud par la collectivité AKE, à l'Est par la collectivité AGBANA et à l'Ouest par la collectivité GBLOGAN et celle la propriété APEDO SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04638-RM déposée le 09-09-2022, M. KOLANI Gbelegue, profession : Retraité, demeurant à Lomé Kégué et domicilié à Aveime, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 67a 87ca, situé à Bolou Vavatsi, connu sous le nom de Glenon, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AHONDO, au Sud par la collectivité ADOKOU, à l'Est par la propriété NAMPAGUE et à l'Ouest par la propriété AHONDO Komlavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04639-RM déposée le 09-09-2022, M. BOCO Codjo F Godens, profession : Employé de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lébé Abolavé, connu sous le nom de Klinvi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADELGNASSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04640-RM déposée le 09-09-2022, M. GNAGMBA Maninkuire, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Kovié Djémeké, connu sous le nom de Kleve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUNEKOU, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est et au Sud-Ouest par la propriété WONA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04641-RM déposée le 09-09-2022, M. GNAGMBA Manikuire, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95c, situé à Tsévié Kovié, connu sous le nom de Djémékey Kleve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété WONA Alougba, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04642-RM déposée le 09-09-2022, Monsieur KALISSAGOU Hitoka, profession : Comptable, demeurant à Agoè Attiéme et domicilié à Togolaise, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 63ca, situé à Davié, connu sous le nom de Lanyrogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété MONKLI Komla, au Sud par la propriété HALO, à l'Est par une rue en projet de 12m et à l'Ouest par la propriété ADJEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04643-RM déposée le 09-09-2022, Mme DABONI Agui Kossiwa, profession : Communicante, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Agblébadji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETIGO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04644-RM déposée le 09-09-2022, Mme BADENA Attah épouse GANDAH, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 28ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Torokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJOGUIDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04645-RM déposée le 09-09-2022, Mme KOU BALKOTA Yeda Batigma, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 51ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Megnawe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété KAMASSA Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04646-RM déposée le 09-09-2022, Mme KOUNYEHIA Cecilia, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Bagbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 69a 08ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ALOKPA Alomeli, au Sud par la propriété ADJALO, à l'Est par la route BAME SENYO de 20m et à l'Ouest par la propriété TONOU Nsru.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04647-RM déposée le 09-09-2022, Mme DJAGBA Dameyi, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Todomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété DABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04648-RM déposée le 09-09-2022, M. BARRIGAH B A Nicodème Yves, profession : Evêque, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 14a 14ca, situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Avedje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKANY Yaovi, au Sud par la propriété ADIMAH Soglo et à l'Est par la route KPEDI KLOKPOE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ARCHEVECHE DE LOME (PAROISSE NOTRE DAME DE LA GUADELOUPE de Gapé-Atchanvé) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04649-RM déposée le 09-09-2022, M. BARIGAH B A Nicodème Yves, profession : Evêque, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 59a 82ca, situé à Tsévié Gapé Kpedji, connu sous le nom de Abidikopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Nord-Ouest par la propriété ABIDI Komlan Nicolas, au Sud par la propriété SENYA Michel, à l'Ouest par le ruisseau LOTOE et à l'Est par la route Abidikopé Gapé Centre.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ARCHEVECHE DE LOME (PAROISSE NOTRE DAME DE LA GUADELOUPE DE Gapé-Atchanvé) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04650-RM déposée le 09-09-2022, M. BARRIGAH B A Nicodème Yves, profession : Evêque, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 81a 06ca, situé à Tsévié Gape, connu sous le nom de Kpeve, préfecture de Zio et borné au Nord par la route LOKOUDOPE KPEVE de 20m, au Sud, à l'est et à l'Ouest par la propriété ADEKPOR DOFENYO Yawo et au Nord-Ouest AWUTE Kablé Senfier.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ARCHEVECHE DE LOME (PAROISSE NOTRE DAME DE LA GUADELOUPE DE Gapé-Atchanvé) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04651-RM déposée le 09-09-2022, Mme TSALLA Adjo Selase K, profession : Manutentionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATE Koku et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04652-RM déposée le 09-09-2022, M. NYAZOZO Koffi Senam, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATE Koku et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04653-RM déposée le 09-09-2022, M. NYAZOZO Kwami Dzidula, profession : Manutentionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 20ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 12, 14 et 14m et à l'Ouest par la propriété ADDISSOU Agbassa Koami Nyamétso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04654-RM déposée le 09-09-2022, Mme TCHEMI M'Mah, profession : Enseignant-Chercheur, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacavéli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové Attitoe, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04655-RM déposée le 09-09-2022, Mme TCHEMI M'Mah, profession : Enseignant-Chercheur, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacavéli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Attitoe, connu sous le nom de Djigbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04656-RM déposée le 09-09-2022, M. DADJO-GUEWA Yandao, profession : Juriste d'affaires, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 14ca, situé à Mission-Tové Apédomé, connu sous le nom de Hakanou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par le titre foncier N° 37923 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04657-RM déposée le 09-09-2022, M. AGBO Kokouvi, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avényaké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NUWOATI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04658-RM déposée le 09-09-2022, Mme TCHEMI M'Mah, profession : Enseignant-Chercheur, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOKOU Adannou E, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 30 et 14m et à l'Ouest par la propriété KOUTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04659-RM déposée le 09-09-2022, M. KPALMA Manessodiwena Bacolea, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kovié, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOH et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04660-RM déposée le 09-09-2022, M. KPADE Komi Temissan, profession : Documentaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 72ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune et à l'Est par les lots N°7 et 8.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04661-RM déposée le 09-09-2022, M. KPADE Komi Temissan, profession : Documentaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 66ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par la propriété ASSIAKPAAPETI et à l'Ouest par le lot N°12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04662-RM déposée le 09-09-2022, M. KPADE Komi Temissan, profession : Documentaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 13ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par la propriété AZIAKAAPETI et à l'Est par le lot N°12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04663-RM déposée le 09-09-2022, M. SALOU Aissa, profession : Responsable Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 00a 81ca, situé à Kévé Assahoun, connu sous le nom de Kpondji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMEGANVI, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIFA et à l'Ouest par la propriété AVOKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04664-RM déposée le 09-09-2022, M. KETEMPI Koffi S Dzinyefa, profession : Retraité, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord par les lots non dénommés, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N°5 et 4 et à l'Est par une rue existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04665-RM déposée le 09-09-2022, M. KETEMPI Komi Lolowu, profession : Gestionnaire, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 89a 29ca, situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Kpabame, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KINIGALE et celle de ATAKLI Moussa, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATAKLI Moussa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04666-RM déposée le 09-09-2022, M. AMEDANOU Adato Kossi T, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KONYO Dzivenu, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m et à l'Ouest par la propriété des Héritiers ANYIGBANYO Akpagli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04667-RM déposée le 09-09-2022, Mme TCHARIE Pimanam, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agonyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité KPOGO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04668-RM déposée le 09-09-2022, M. TCHARIE A. Bidjalnawe, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Elavanyo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 96a 08ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atide, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par la collectivité LABADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04669-RM déposée le 09-09-2022, Mme DZOSSOU-AFANLETE Kosi A M épouse ACCOH, profession : Revendeuse, demeurant en France et domicilié en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AVEKO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04670-RM déposée le 09-09-2022, M. DORCIS Amevi G Claude, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 00ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété MAYA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 10 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04671-RM déposée le 09-09-2022, M. ALASSANI Nazirou, profession : Footbaleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Seperepe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 68ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Torokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOGUIDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04672-RM déposée le 09-09-2022, M. MAMAN Aboudou Raouf, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Aogoè Togblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDAHEVI et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04673-RM déposée le 09-09-2022, M. ALASSANI Nazirou, profession : Footballeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 28ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Torokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADJOGUIDI, à l'Est et à l'Ouest par des rues existante de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04674-RM déposée le 12-09-2022, Mme ANTHONY Claribel Koekoe, profession : Elève, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Klévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04675-RM déposée le 12-09-2022, Mme AYITE-ZONOR Dédé, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Agnigbanhémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOLOR et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04676-RM déposée le 12-09-2022, Mme ANTHONY Akouvi L Séréna, profession : Cosmétologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 10ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Agnigbahémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TSOKPO, au Sud et à l'Est par la propriété BOLOR et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04677-RM déposée le 12-09-2022, Mme ANTHONY Akouvi L Séréna, profession : Cosmétologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Klévé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GODONOU Atsou, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04678-RM déposée le 12-09-2022, Mme TEVON Akoua, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Davié, connu sous le nom de Fiové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZAKOU-NOUNAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04679-RM déposée le 12-09-2022, M. TAKOUGNADI Egbèlèou, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJODA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04680-RM déposée le 12-09-2022, Mme ASSIGBLEY Akossiwa Dadavi épouse AKPOTO, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Kovié Tédo, connu sous le nom de Atinouvé Djogbefeme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété DRAFO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04681-RM déposée le 12-09-2022, Mme ASSIGBLEY Akossiwa Dadavi, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 40ca, situé à Kovié Tédo, connu sous le nom de Akogo Kope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKOGO Sofolode, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété Amoussou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04682-RM déposée le 12-09-2022, Mme KONDO Modjeree, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Togomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04683-RM déposée le 12-09-2022, M.BADAGBO Seidou, profession : Etudiant, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à Tsévié Dédéké, connu sous le nom de Agohe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FOLLY, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04684-RM déposée le 12-09-2022, M. BOMBOMA Yempabe, profession : Greffier, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABA Koudjo et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04685-RM déposée le 12-09-2022, M. ALI Essonana, profession : Sergent, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitégomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGLO Atsoupé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04686-RM déposée le 12-09-2022, Mme FASSASSI Adidjatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitégomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LEDI Kouassi Richards.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04687-RM déposée le 12-09-2022, Mme AZIDAPOU Laetitia Dédé Kafui, profession : Assistante Maternelle, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 11a 86ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété MAWUDZRO, au Sud par les collectivités AHIAMANYO & ATA AHILAN, à l'Est par la propriété HOUKPETOR Dotse et à l'Ouest par la propriété DANYO-KPOTIMA Yekple.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04688-RM déposée le 12-09-2022, M. BIKOZI Essognim, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 3ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODJI Komlan Assafo et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04689-RM déposée le 12-09-2022, M. BIKOZI Essognim, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Fiove, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TIGOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04690-RM déposée le 12-09-2022, M. NABA N'Dri Coudaama, profession : Sous-Lieutenant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Evekome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOUVI Kossi Gabriel et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04691-RM déposée le 12-09-2022, M. AKAKPO Kodjo, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Woutogblé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKUTOR TOKLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04692-RM déposée le 12-09-2022, M. KANTI-KOLANI Komlantibe, profession : Aide Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à Davié, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBOLO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04693-RM déposée le 12-09-2022, M. KANTI-KOLANI Komlantibe, profession : Aide Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tekpo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUENOU et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04694-RM déposée le 12-09-2022, M. KEZIE Essotina Antoine, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 60ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune et au Sud par la propriété de la collectivité GUENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04695-RM déposée le 12-09-2022, M. BRUCE Koffi Weledji, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOTROU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04696-RM déposée le 12-09-2022, M. AWI Daniel, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Keyeme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEBADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04697-RM déposée le 12-09-2022, M. GBLOHA Koffi Florent, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové Attitégomé, connu sous le nom de Womé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAKPO Akossiwa Eli et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04698-RM déposée le 12-09-2022, Mme AHONDO Ameyovi Yoyo E, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjole, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 53a 81ca, situé à Bolou Kpeta, connu sous le nom de Fotenou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPESSE Abra & KPESSE Dovi, à l'Est par la propriété ETSE et au Sud par la collectivité AZIANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04699-RM déposée le 12-09-2022, M. AHONKALEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 04ca, situé à Kovié Dzogbeto, connu sous le nom de Dotoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16, 14 et 16m et au Sud par la propriété BAYAVON Ayaogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04700-RM déposée le 12-09-2022, M. ABEL Frédéric, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJOKPE Yao et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04701-RM déposée le 12-09-2022, M. ALI Edje Komlan, profession : Ingénieur Biologiste, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 13ca, situé à Tsévié Lili Kopé, connu sous le nom de Apedoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOKOU Gavi et au Sud par la propriété MONTEIRO Charles.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04702-RM déposée le 12-09-2022, Mme AWOUTEY Akossiwa K, profession : Programmeur, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalavé Amlakopé, connu sous le nom de Gokakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 12 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZITSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04703-RM déposée le 12-09-2022, M. et Mme SEDOUFIO Yao Doumalé et AMOUSSOU-GUENOU Ekuia Sika, profession : Revendeur et Esthéticienne, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 13a 96ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAWOUDZO et à l'Ouest par la propriété NEGBLE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04704-RM déposée le 12-09-2022, M. ADRAKEY Hola Kwame, profession : Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété TAMEKLO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04705-RM déposée le 12-09-2022, M. ADRAKEY Hola Kwame, profession : Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWU Kossi Fridolin, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la route Apéssito Gbézétan de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04706-RM déposée le 12-09-2022, M. ADRAKEY Hola Kwame, profession : Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tedo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04707-RM déposée le 12-09-2022, M. BIDOLA Pidassa Malimda, profession : Docteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 79ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBASSAH, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04708-RM déposée le 12-09-2022, M. ADRAKEY Kodjo, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 76ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par les lots N° 36 et 37 respectivement, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04709-RM déposée le 13-09-2022, Mme GAVITSE Adjo, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Anyaveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDJEAN Kodjovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04710-RM déposée le 13-09-2022, M. LOKPO Kodjovi, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZOGUENOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04711-RM déposée le 13-09-2022, M. KAMDA Takouda Toi, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOMATSRI Médaline Afafa et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04712-RM déposée le 13-09-2022, M. BADA Ablam François Xavier, profession : Pour Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kpomé Dzogblakopé, connu sous le nom de Agblédjéme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOLOTO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04713-RM déposée le 13-09-2022, Mme ASSIMI Malabouéna, profession : Déclarante en Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 46ca, situé à Kovié Atsinvé, connu sous le nom de Hoekpodzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Nord-Ouest par la collectivité AZIAKONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04714-RM déposée le 13-09-2022, Mme ASSIMI Malabouéna, profession : Déclarante en Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 96ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Avedji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DANYO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04715-RM déposée le 13-09-2022, M. GHAZY Alnass Djamy, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 96a 89ca, situé à Assahoun Kpowui, connu sous le nom de Wodome Adzato-Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMATO, au Sud par la propriété SOKPO, à l'Est par la propriété SOUDY et à l'Ouest par la propriété ATIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04716-RM déposée le 13-09-2022, Mme GUASSIHOU Massan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Sromonou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GODONOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04717-RM déposée le 13-09-2022, M. AGBANZO Kossivi Dodji, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 63ca, situé à Djaagblé, connu sous le nom de Atchikoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ADONSOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 20m et au Sud-Est par la réquisition 35746.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04718-RM déposée le 13-09-2022, Mme KLUTSEY Ami, profession : Secrétaire à l'OTR, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Mission-Tové Konyito, connu sous le nom de Towuime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBESSIVI-AHIANYO Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04719-RM déposée le 13-09-2022, M. TABO Kola, profession : Agent de Navigation, demeurant à Lomé et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 19a 61ca, situé à Agbélouvé Avedje, connu sous le nom de Dzidoko, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud par la propriété YOVO, à l'Est par la collectivité ATSITSE et à l'Ouest par le ruisseau ATIWIDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04720-RM déposée le 13-09-2022, M. TABO Kola, profession : Agent de Navigation, demeurant à Lomé et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbénu Kpodji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENA Komi Gbedépé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04721-RM déposée le 13-09-2022, M. GUEMADYEN, profession : Ingénieur Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 18ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitegomé, préfecture de Zio et borné PARCELE A : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété TOUGLO Edoh et au Nord-Est par la propriété DOUVON. PARCELE B : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété TOUGLO et à l'Ouest par la propriété GBOLEGHAHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04722-RM déposée le 13-09-2022, M. GUEMADYEN, profession : Ingénieur Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 89ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Makpéglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété DOGAN & SODJI Kossi et à l'Est par la propriété SODJI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04723-RM déposée le 13-09-2022, M. AHIADJO Kwami Messan, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 67ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Lanyrogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 12m, au Sud par la propriété ETCHRI, la collectivité ADEDZE et une rue de 14m et à l'Est par la propriété ETCHRI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04724-RM déposée le 13-09-2022, M. AHIADJO Kwami Messan, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Tsévié Daviémodji, connu sous le nom de Atitoè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N°12 et 13, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04725-RM déposée le 13-09-2022, M. NASSAKOU Ouattara Issifou, profession : Chauffeur Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SANVI Koffi & SANVI Komlan, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la collectivité ADJOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04726-RM déposée le 13-09-2022, Mme AMEGAN Akouavi Mawusse Akpe, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 10ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SIABI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété LOGAN Toudizan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04727-RM déposée le 13-09-2022, M. KOMADJRO Ayao Michel, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Numaxe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOMADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04728-RM déposée le 13-09-2022, M. MINTOUMBAA Karime, profession : Retraité, demeurant à Kpégui et domicilié à Kpégui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 17a 88ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dzogbegan, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPAKLI, à l'Est par la voie ferrée Lomé Kpimé de 32m et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé KPalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04729-RM déposée le 13-09-2022, Mme TOKOFAI Ami Daira, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Tsévié Tokorome, connu sous le nom de Kpogbla, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONOU Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04730-RM déposée le 13-09-2022, M. LANGUIE Magnoudewa, profession : Sous Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Déméglé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KONLAMBIG et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04731-RM déposée le 13-09-2022, Mme BALOUKOU Ayemtim, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 04ca, situé à Agbélové, connu sous le nom de Atiho-Kouninou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ALONOUHO Komi Sénam, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par la route AGBELOUVE GAPE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04732-RM déposée le 13-09-2022, M. MIKOTAKATOLA Gninkouba, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djogbevi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LANDJRO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04733-RM déposée le 13-09-2022, Mme TCHITOU Ramata, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BLOUVI & ADOMADO et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04734-RM déposée le 13-09-2022, M. DODO Lavagnon, profession : Soudeur Tôlier, demeurant à Djagblé et domicilié à Gbamakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Gbama Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAMA Atta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04735-RM déposée le 13-09-2022, M. DOGLO Kossi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Cité A, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GBEDJEHA et au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04736-RM déposée le 13-09-2022, M. SANOSSI Souley, profession : Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 04a 69ca, situé à Dalavé Lomegno-Kopé, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord-Ouest par la route Adétikopé Dalavé de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété GAYISSAN Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04737-RM déposée le 13-09-2022, M. AHOVI Kofi Emmanuel, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 88ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Agbessia, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues, au Sud par la propriété KOVE Adzowa et au Nord-Ouest par la propriété KAMOUI M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04738-RM déposée le 13-09-2022, M. DJIDJAN Koffi, profession : Employé, demeurant en France et domicilié à 11 Rue Nicolas Pastour Beauvais 60, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 69ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord par la voie de Contournement de 70m, au Sud par la propriété ADOKOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04739-RM déposée le 13-09-2022, M. DJIDJAN Koffi, profession : Employé, demeurant en France et domicilié à 11 Rue Nicolas Pastour Beauvais 60, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à Akoumpé Hahotoe, connu sous le nom de Siakado, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue existante de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KITEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04740-RM déposée le 13-09-2022, M. AFIDEGNON Komlanvi Mawuko, profession : Revendeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Kétapui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca, situé à Kpome, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14, 14 et 12m et à l'Est par la collectivité TOSSOU APETOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04741-RM déposée le 13-09-2022, M. LAWSON Latekoe Prince K, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 20ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Wlame, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI Abra Rita.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04742-RM déposée le 13-09-2022, M. AZODZAGNI Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité POUGAN et à l'Ouest par la propriété WOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04743-RM déposée le 13-09-2022, M. HAVOR Koffi Seth, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04744-RM déposée le 13-09-2022, Mme EKLOU Essi Mawougno, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 05a 61ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Kotsokope, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété LABA Yawo, au Sud par un bas-fond, à l'Est par la propriété FETSE et à l'Ouest par la rivière AZIATA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04745-RM déposée le 13-09-2022, Mme DZOGBEMA Amah Ahoefa, profession : Employée de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzméké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGAN & DOH et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04746-RM déposée le 13-09-2022, Mme EKLOU Essi Mawougno, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 25ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Kotsokopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété LABA Yawo, au Sud par un Bas-Fond et à l'Ouest par la propriété FETSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04747-RM déposée le 13-09-2022, M. KPADE Komi Temissan, profession : Documentaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune et à l'Ouest par la propriété GBOLOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04748-RM déposée le 13-09-2022, M. AGBABLI Doe Kennedy, profession : Analyste Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à Mission-Tové Kplala, connu sous le nom de Adidové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADIPE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04749-RM déposée le 13-09-2022, M. D'ALMEIDA Jean-José, profession : Cuisinier, demeurant en France et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ALODOSSODE, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04750-RM déposée le 13-09-2022, Mme AMAVI Akuele Alexie, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Logoté, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété KAKPO Komi, à l'Est par la collectivité ALODOSORE et à l'Ouest par la propriété AMAVI A Alexie.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04751-RM déposée le 13-09-2022, Mme AMAVI Akouélé Alexie, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Logoté, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AKAKPO Komi, à l'Est par la propriété AMAVI A Alexie et à l'Ouest par la collectivité ALODOSORE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04752-RM déposée le 13-09-2022, Mme BADO Dovi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Gati Guémédji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBENY Adoh, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04753-RM déposée le 13-09-2022, M. ZIANGBE Sokey Yao Gildas, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 63a 81ca, situé à Badja, connu sous le nom de Agové, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZOR et au Sud-Est par la collectivité AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04754-RM déposée le 13-09-2022, Mme MISSIGAN Kodjo Akouavi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 60ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAGNON Menssan & AZIAGNON Komi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04755-RM déposée le 13-09-2022, Mme LAKRE Akim, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpali, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la voie de contournement de 70m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04756-RM déposée le 13-09-2022, M. DJAWAYI Gouna, profession : Régisseur, demeurant à Ponio et domicilié à Ponio, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAKU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04757-RM déposée le 13-09-2022, M. TSENUOKPOR Komivi Sena Gilles, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Davié, connu sous le nom de Davié, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBONGLI Eklou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04758-RM déposée le 13-09-2022, Mme LATE Aba Delali, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Kpogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wanya, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EKLOU Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04759-RM déposée le 13-09-2022, Mme AMAH Kede N'Gata, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Anokui, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommée de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONANOU Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04760-RM déposée le 13-09-2022, M. KOULEKPATO Messan, profession : Chauffeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04761-RM déposée le 13-09-2022, M. TESSI Edoh Gagbla, profession : Retraité, demeurant à Kévé et domicilié à Kévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 22a 73ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Bagbé-Gare, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADAKA, au Sud par la propriété DZOKPE et à l'Est par la propriété AVONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04762-RM déposée le 13-09-2022, M. TESSI Edoh Gagbla, profession : Retraité, demeurant à Kévé et domicilié à Kévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Apeyeme, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOTOR et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04763-RM déposée le 13-09-2022, M. KOUSSODJI Agbogon, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 73ca, situé à Vogan-Adanlekpodji, connu sous le nom de Abome, préfecture de Vo et borné PARCELLE A : au Nord par la propriété SODJEHOUN Koffi, au Sud par la route VOGAN SOKOME de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m. PARCELLE B : au Nord par la propriété SODJEHOUN Koffi, au Sud par la route VOGAN SOKOME de 20m, à l'Est par la propriété ATIKPA Yaovi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m. PARCELLE C : au Nord par la route VOGAN SOKOME de 20m, à l'Est par les cimetières, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud par la route VOGAN HEDJEGAN de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04764-RM déposée le 13-09-2022, M. SEGBEDJI Kossi, profession : Chauffeur, demeurant à Kpali et domicilié à Kpali, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 23a 01ca, situé à Tsévié Ville, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEGBEDJI, au Sud par la propriété AGBEDE, au Sud-Est par la propriété AZIADOUKOU et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI et celle de AZAMETI Abouya.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04765-RM déposée le 13-09-2022, M. SANI Oisiyou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomégan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 24ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Wougagome, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la collectivité AGBASSA et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04766-RM déposée le 13-09-2022, M. AGBO Komivi Sena, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Ahlihandoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ATOUGBETOR, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la réquisition N°46277.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04767-RM déposée le 13-09-2022, M. FAMA KIDE Rafiou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 86ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BUAMA Tata et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04768-RM déposée le 13-09-2022, M. AYIGAH Kokouvi, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIGAH Mikando et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04769-RM déposée le 13-09-2022, Mme TENGADE W Dorcas, profession : Auditrice Interne, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Koffi Pano, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpò, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBLA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04770-RM déposée le 13-09-2022, M. KPEHOR Kokou Kpogo, profession : Juriste, demeurant aux USA et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 45ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ASSIMADI, au Sud par la collectivité CLEMENCE, à l'Est par la collectivité AHONVESSODE et à l'Ouest par la voie de contournement Noépé Togo-Port de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04771-RM déposée le 13-09-2022, Mme AWLIZAAkossiwa Melewoxa, profession : Informaticienne, demeurant à Canada et domiciliée à Canada, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé Tonoukouti, connu sous le nom de Sewoeve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété TOUDJI-BANDJE Kokou et à l'Ouest par la propriété PONDEMA Pinamnewe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04772-RM déposée le 13-09-2022, M. ABOTSI Gagnedzi Komlan, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 01ca, situé à Wuga Tchame, connu sous le nom de Assiama, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots 15-16, 20 et 17 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04773-RM déposée le 13-09-2022, M. ALEKEDZRO Komi, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 93ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpoté, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud-Est par la propriété KUAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 04774-RM déposée le 13-09-2022, M. AMEVOR Komi Adanu, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Sénya, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ADENYO Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04775-RM déposée le 13-09-2022, M. GAZE Komivi Hervé, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADEDZE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04776-RM déposée le 14-09-2022, M. TOBLI Akoeteh Eric, profession : Gendarme, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à Kpomé Dzogba-Kopé, connu sous le nom de Sichem, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KUTSIENYO et à l'Est par la route Lomé Vogan de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04777-RM déposée le 14-09-2022, M. ANAKPA Essokiza, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Batome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Fiovoumé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYASSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04778-RM déposée le 14-09-2022, M. SEMENYA Kouma Selom, profession : Petroleum, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BATANTA et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04779-RM déposée le 14-09-2022, M. SEMENYA Kouma Sélom, profession : Petroleum, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIGNO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04780-RM déposée le 14-09-2022, M. SEMENYA Edem Koudjo, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété du Feu WOZOUAME Sévon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04781-RM déposée le 14-09-2022, M. SEMENYA Sélom Kouma, profession : Petroleum, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud et à l'Est par la propriété AGBENOWOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04782-RM déposée le 14-09-2022, M. BROOHM Laurent Atchale, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Apoukédji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJIVE Komlan et au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04783-RM déposée le 14-09-2022, M. AMEKUDI Etsri Kodjo, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Tekanui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N°30 et 29.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04784-RM déposée le 14-09-2022, M. MISSAYE Kokou Raphael, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avavémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBOLOVI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04785-RM déposée le 14-09-2022, M. BONFOH Miradji, profession : Anthropologue, demeurant à Lomé et domicilié à Atiomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAMADZE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04786-RM déposée le 14-09-2022, M. ASSILAMEHOUN Kodjo, profession : Directeur d'entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Abobo Sagonou, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEGNIDO Koumako Afantowo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04787-RM déposée le 14-09-2022, M. et Mme AGBEMEGNA Attisso Koffi et EDOH Essivi, profession : Gestinaire Comptable et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 28ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DALIA, au Sud par la propriété ADOKOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04788-RM déposée le 14-09-2022, Mme BOKA BATAKOA M'rodguéna Dissirama, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpeta, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KONDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04789-RM déposée le 14-09-2022, M. AKPAGNONITE Kossi Richard, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 19ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atinvé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKOVISSON Adjété, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04790-RM déposée le 14-09-2022, M. KOUMAZAN Kwami Agbeko, profession : Technicien Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao-Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 95a 71ca, situé à Assahoun Mékoviade, connu sous le nom de Wunye, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DOMADJRA Edoh et celle de NYAMATA, au Sud par la voie menant vers la ferme de 20m, à l'Est par la propriété NOMENYO Yawovi et celle de ASSIMATE Kodjo et à l'Ouest par les propriétés NPMETNYO Yawovi, ASSIMATE Akoudi, DOMADJRA Atsu et DOMADJRA Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04791-RM déposée le 14-09-2022, M. KOUMAZAN Kwami Agbeko, profession : Technicien Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Kévé Apéyéme, connu sous le nom de Doudrome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DEDJEH Kokou Aziabou et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04792-RM déposée le 14-09-2022, M. et Mme DEGBOE Zinsou Selom et TOSSOU Nénou épouse DEGBOE, profession : Psychologues, demeurant à Lomé et domiciliés à Adamavo, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Davié Tékpou, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALENYON.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04793-RM déposée le 14-09-2022, Mme TEVI-BENISSAN Dedeve Anne Sophie S, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Soted, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 99ca, situé à Kévè Noépé, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue, au Sud par la propriété AGBASSA Komi Nyametso, à l'Est par la route Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la ligne de la haute Tension de Kpimé Lomé de 32m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04794-RM déposée le 14-09-2022, M. et Mme JOHNSON Ata Akuete KOKO Nadine, profession : Informaticien et Médecin, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 47ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBASSA Komi A, au Sud par une rue en projet, à l'Est par la Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la ligne de la Haute Tension Kpimé Lomé de 32m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04795-RM déposée le 14-09-2022, M. TEVI-BENISSAN Date Patrick L, profession : Secrétaire Général du Gouvernement, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 69a 88ca, situé à Noépé Ganatodji, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KD LOVI et une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 16m, à l'Est par la Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Kpimé Lomé de 32m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04796-RM déposée le 14-09-2022, M. DJATOZ Yobe Pibole, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 16a 04ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bame, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SRABI et la collectivité GAVI, au Sud par la propriété WOUSSA et celle de SRABI, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPODO Seke.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04797-RM déposée le 14-09-2022, M. DJATOZ Yobe Pibole, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Vuviue, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBEZE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04798-RM déposée le 14-09-2022, M. AMEGASSIVI Kossi-Kouma, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ayidavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'est et à l'Ouest par la propriété AGADZI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04799-RM déposée le 14-09-2022, M. AMEGASSIVI Kossi-Kouma, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADZEGBE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04800-RM déposée le 14-09-2022, Mme ATCHAPRE Hatile, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Aveyake, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMADOTOR et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04801-RM déposée le 14-09-2022, M. KEZIE-MEATCHI Assoyodou, profession : Electromécanicien, demeurant à Kara et domicilié à Abouda, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avenyake, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIANOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04802-RM déposée le 14-09-2022, M. KEZIE-MEATCHI Essoyodou, profession : Electromécanicien, demeurant à Kara et domicilié à Abouda, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tonyime, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'est et à l'Ouest par la propriété VIZA Atoklo et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04803-RM déposée le 14-09-2022, M. BEBEWOU Komlan Mawouko, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Xatroloe, connu sous le nom de Agoudavikopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAVE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04804-RM déposée le 14-09-2022, Mme SIZING Bella Christelle, profession : Promotrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avekamé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOUVI Yao Kpotiakou et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04805-RM déposée le 14-09-2022, M. AKUETE Sowada, profession : Directeur d'Exploitation, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Agbové, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOSSOUVI Amevi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04806-RM déposée le 14-09-2022, M. FANGNIDE Fandjina Michel, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HAYIBOR Kodjo Nana, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04807-RM déposée le 14-09-2022, M. GAMON Koudjo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djidopé Péage, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'est par la propriété DOUPE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04808-RM déposée le 14-09-2022, M. YODO Ankou Millé-Amella, profession : Avocat, demeurant à Lomé et domicilié à Wessomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 21ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodzi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud par la propriété HONKU NOGBEDJI, à l'Est et à l'Ouest par les lots N°12 et 9-10 respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04809-RM déposée le 14-09-2022, Mme TOMEKAH Théodora Dodji Ayaba, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin RAMCO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 80ca, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14, 12 et 12m et à l'Ouest par la collectivité ETCHRI Anoumou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04810-RM déposée le 14-09-2022, M. KONDO Tete Aboudji, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 72ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kouvéi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété NEGOLE, au Sud par la propriété SEKLE, à l'Est par la propriété DZREKE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04811-RM déposée le 14-09-2022, M. KONDO Tete Aboudji, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 49ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Badougbe, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété ABA et celle KOU DJRAKPOR, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la propriété ABA et à l'Ouest par la propriété KOU DJRAKPOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04812-RM déposée le 14-09-2022, M. KONDO Tete Aboudji, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Badougbe, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par la propriété YIDEPE, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété LOUMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04813-RM déposée le 14-09-2022, M. ABOUSSA-FOLLY Kanyi-Dzigbodi, profession : Maintenance Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togoville Badougbe, connu sous le nom de Assiyéyè, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABA et à l'Est par la propriété ABA et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04814-RM déposée le 14-09-2022, M. EDOH Dehome Mawuena, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Souza-Netime, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 50ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Badougbe, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété DUMASHI Philip, au Sud par la propriété AVOGNON Sassou, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété WALLACE Lossouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04815-RM déposée le 14-09-2022, M. N'DABIESSO Achiraf, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Litsi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ABAKEY, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04816-RM déposée le 14-09-2022, Mme KOUGBADA Kadiratou, profession : Ingénieur Agro-Alimentaire, demeurant à Davié et domiciliée à Davié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDZE et à l'Est par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04817-RM déposée le 14-09-2022, M. TCHESI-ABOZA Batadou, profession : Ingénieur Mainteneur, demeurant à Paris et domicilié à Paris, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wlinvitidome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODJEDO et à l'Est par une rue de 12m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04818-RM déposée le 14-09-2022, Mme ADZROHU Akuwovi, profession : Aide-Soignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gbéno, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEWOU Kodzo Etah et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04819-RM déposée le 14-09-2022, Mme NEGUE Adjo, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Amélibome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOLHA et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04820-RM déposée le 14-09-2022, M. AKUETE Sowada, profession : Directeur d'Exploitation, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 61ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Agbopé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de, au Sud et à l'Est par la propriété KOUSSOUGBOR Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04821-RM déposée le 14-09-2022, Mme OSSOUNOU Djemila, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOAMENON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04822-RM déposée le 14-09-2022, Mme AMEGATSE Ameyo Delali, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Togolaise, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONKLI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04823-RM déposée le 14-09-2022, Mme GBITO Koudjegbe Abla, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 39a 34ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Panplotidéka, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité MOUDOH, au Sud par la collectivité AHLOU, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DODOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04824-RM déposée le 14-09-2022, M. BELEI Maguilwè, profession : Technicien Supérieur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Davié, connu sous le nom de Toumé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADENYO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04825-RM déposée le 14-09-2022, M. DOVI Kossi Senam, profession : Machiniste, demeurant à Kara et domicilié à Dongoyo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Zovaddjin, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'est et à l'Ouest par la propriété AHIANDIPE Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04826-RM déposée le 14-09-2022, M. KANGNI-SOUKPE Amavi Togbevi, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AMEKPO-GBEGNO, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04827-RM déposée le 14-09-2022, M. GNANKISSA Hodo Abalo, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEKPO-GBEGNO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04828-RM déposée le 14-09-2022, M. AFIDENYIGBA Tete Edem, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nanégbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 52ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Tabligbo, préfecture de Yoto et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSOU et à l'Est par la route Kouvé Tabligbo de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à COOPEC-AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04729-RM déposée le 14-09-2022, M. AFIDENYIGBA Tete Edem, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nanégbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 21a 74ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Atoukoui-Peto, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété SODJEDE et celle de HOUNSOUGLO Djogbessi, au Sud par la propriété KAMEKPO Djossouvi, à l'est par la collectivité AKAKPO Tchotchavi et à l'Ouest par la collectivité ATOUKUI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à COOPEC-AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04830-RM déposée le 14-09-2022, M. AHLOU Komi Apeti, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wougon, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALATEVI Kossivi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04831-RM déposée le 14-09-2022, M. KPOHO Lynersa, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 82a 32ca, situé à Agbélouvé Begbe, connu sous le nom de Kpetoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZANYO Komlan, au Sud et à l'Est par la route BEGBE KPETOE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04832-RM déposée le 14-09-2022, Mme TOULEHOHOUN Adjo Assoupi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMEDJINA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04833-RM déposée le 14-09-2022, M. KAKPO Claude Holo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMEDJINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04834-RM déposée le 14-09-2022, Mme WILSON-BAHUN Ablan A Adjélé épouse DAKITSE-BENISSAN, profession : Consultante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca, situé à Adidomé, connu sous le nom de Hive, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existante de 14m chacune, au Sud par la collectivité DZAKOU et à l'Ouest par la propriété SOGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04835-RM déposée le 14-09-2022, Mme TABO Essodina, profession : Professeur de CEG, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON & DJAGNIKPLA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04836-RM déposée le 14-09-2022, Mme TABO Essodina, profession : Professeur de CEG, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON & DJAGNIKPLA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04837-RM déposée le 14-09-2022, M. ABOULAI Aboubakari, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzoméglé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04838-RM déposée le 14-09-2022, M. AMOUZOU Anani, profession : Revendeur, demeurant à Vogan et domicilié à Vogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Vogan, préfecture de Vo et borné au Nord par la collectivité ATTIOGBE, au Sud par la propriété ATTIOGBE Kossivi, à l'Est par la route Nationale N°34 Vogan Anfoin de 50m et à l'Ouest par la collectivité HEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04839-RM déposée le 14-09-2022, M. KUNYABOR Kofi Dodzi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité GBAHLE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 18 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04840-RM déposée le 14-09-2022, Mme KONDIGUE Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Abobo Abolavé, connu sous le nom de Djavedji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WOGODO ZOMAKPI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04841-RM déposée le 14-09-2022, M. BEDZRA Komla Novigno, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOBU Mesah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04842-RM déposée le 14-09-2022, M. MENSAH Koblah Baté, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképédo, connu sous le nom de Avéganou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADIMADO Apéké Kokou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04843-RM déposée le 14-09-2022, M. BEDZRA Komla Novigno, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 67ca, situé à Aképé Assiamagbléta, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et au Nord-Ouest par la collectivité GBOLONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04844-RM déposée le 14-09-2022, M. BEDZRA Komla Novigno, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à Aképé Assiamagbléta, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ADZOYI AZIAMANYO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04845-RM déposée le 15-09-2022, M. AMOUSSOU Kouami Jano, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Davié, connu sous le nom de Avéko, préfecture de Zio et borné au Nord, l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOVON et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04846-RM déposée le 15-09-2022, M. DJINDJIR Bitrigma, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Téfian, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DANSOU, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATIGAN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04847-RM déposée le 15-09-2022, M. AGBA Mathias, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Wémé, connu sous le nom de Atsankè, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI & DAGNO. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI & DAGNO, au Sud et à l'Est par des rues de 20 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04848-RM déposée le 15-09-2022, M. AGBA Mathias, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Aboumegble, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 18 et 16m, à l'Est par la route GBATOPE ADANGBE de 30m et à l'Ouest par la propriété DOLA Moudo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04849-RM déposée le 15-09-2022, Mme GANDI Rouki, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Gbamakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04850-RM déposée le 15-09-2022, M. AKATO Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dévoumé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIGLOSSOU, à l'Est par une rue existante de 10m et à l'Ouest par la nationale N°1 Lomé Cinkassé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04851-RM déposée le 15-09-2022, M. AKATO Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 42ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Agblékpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 18m, au Sud par la route WLI APEDOME ZIOWOUNOU de 30m et à l'Est par la propriété AMAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04852-RM déposée le 15-09-2022, Mme AGBETIAFA Akossiwa L Akofa épouse AWUMEY, profession : GRH, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Djagblé Gbama Hlan, connu sous le nom de Bavedi, préfecture de Zio et borné au Nord par la route ADETIKOPE DJAGBLE de 28m, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEDZO ASSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04853-RM déposée le 15-09-2022, Mme ATTIOGBE Ayawavi épouse KPOMBLEKOU, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à Kouvé, connu sous le nom de Dopigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DASSOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04854-RM déposée le 15-09-2022, M. GNARO Essoyomewe, profession : Maçon Carreleur, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SIABI Kwami et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04855-RM déposée le 15-09-2022, M. KOLE Yao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 51ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bame, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPABLA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04856-RM déposée le 15-09-2022, M. KOLE Yao Selom, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bame, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPABLA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04857-RM déposée le 15-09-2022, M. GBEDENOU A Valentin, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kadèkopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04858-RM déposée le 15-09-2022, M. NYAKOKPA Kodjo, profession : Agent de Sécurité, demeurant aux USA et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADOKPO Ayawovi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité AGOUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04859-RM déposée le 15-09-2022, M. BARAGBOR Atsu, profession : Militaire, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wanya, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGODE Kodzo Barthélémy & ADABRA Yao et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04860-RM déposée le 15-09-2022, M. HOUNGBLAME Koffi Osse, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJOKA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04861-RM déposée le 15-09-2022, Mme BOLLOU Edjoame Afiowa épouse MAHOUMBA, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGLAGO Agbenyégan et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04863-RM déposée le 15-09-2022, M. DOGBEAVOU Sedjro Koffi, profession : Avocat, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 41ca, situé à Afagnan, connu sous le nom de Gblétta, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud-Est par la collectivité KPOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04864-RM déposée le 15-09-2022, M. TCHEDOU Aklesso Barthélémy, profession : Etudiant, demeurant à Kara et domicilié à Léota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Kpemé Sofé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ABOLI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04865-RM déposée le 15-09-2022, M. ALAYI Essoyomèwè, profession : Technicien Bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTISODE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04866-RM déposée le 15-09-2022, M. SERE Kpatchaa, profession : Agent des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTISODE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04867-RM déposée le 15-09-2022, Mme GNANDI-TCHEIN Bossah épouse TAKIMAH, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMELEWONOU Adjewoda et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04868-RM déposée le 15-09-2022, M. BEGEDOU Komi, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DETO Afi, au Sud-Est par la propriété DOUPE Atsoupé et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04869-RM déposée le 15-09-2022, Mme WELESSA Essinam, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 69ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodzonui, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04870-RM déposée le 15-09-2022, M. AKOETHEY Kodjovi Eli, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito Atiémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adzové, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SOWOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 18m et à l'Ouest par la propriété ADAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04871-RM déposée le 15-09-2022, Mme ABIRANGAO Sahadatou, profession : Attachée Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KATSRIKOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété KODZO A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04872-RM déposée le 15-09-2022, M. AKOETHEY Kodjovi Eli, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito Atiémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 29ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Azové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOGO Félicia et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04873-RM déposée le 15-09-2022, M. DISSOU Koissi, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 21a 17ca, situé à Assahoun Bédikpe, connu sous le nom de Vetanou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBOTSI Ahognra, au Sud par la propriété AGBADJI Kuwui, à l'Est par la propriété TSEKLE et à l'Ouest par la propriété AZAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04874-RM déposée le 15-09-2022, M. DISSOU Koissi, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 85a 11ca, situé à Assahoun Bedikpe, connu sous le nom de Dévégamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AMENYO, au Sud par la collectivité YEKPLE, à l'Est par l'emprise du ruisseau WEGLOBO et à l'Ouest par l'emprise du ruisseau AYE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04875-RM déposée le 15-09-2022, Mme GNANDI-TCHEIN Bossah, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Yobomé-Anyidje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AFANTSAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04876-RM déposée le 15-09-2022, Mme GNANDI-TCHEIN Bossah, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 13ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Yobomé-Anyidje, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANTSAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04877-RM déposée le 15-09-2022, M. N'ZONOU Magnoudewa, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 05ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Aдове, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADEDJE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04878-RM déposée le 15-09-2022, M. TIAMIYU Sewou, profession : Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMEYO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04879-RM déposée le 15-09-2022, M. APESINOU Dovi Kuami, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04880-RM déposée le 15-09-2022, M. AMEGAN AYAMENOU Koffi Mawuko, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 69ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpó, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud-Est et à l'Ouest par la propriété TOSSENOU Amou, au Sud et à l'Est par des rues de 12 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04881-RM déposée le 15-09-2022, M. AMEGAN-AYAMENOU Kossi Apéléte, profession : Inspecteur de Trésor, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Adiakpo, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA Yao et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04882-RM déposée le 15-09-2022, M. AMEGAN-AYAMENOU Kossi Apéléte, profession : Inspecteur de Trésor, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Zegblé, préfecture de Zio et borné au Nord au Sud et à l'Est par la propriété AGBETCHIAFAN Kossiwoa Philomène et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04883-RM déposée le 15-09-2022, M. AMEGAN AYAMENOU Koffi Mawuko, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 77a 96ca, situé à Tsévié Adiakpo, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 12, 14 et 20m et à l'Ouest par la propriété BEDZRA Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04884-RM déposée le 15-09-2022, M. TELOU Komi Symnapoutoki, profession : Biologiste, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Trésor, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Alaze, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AHONON, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04885-RM déposée le 15-09-2022, M. AMOUDZI Kossi Senyo, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 16a 70ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Tokpevia, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BIAM Kodjo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04886-RM déposée le 15-09-2022, M. AMOUDZI Kossi Senyo, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 04a 55ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Tokpevia, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord par la propriété KPONOUGLO Kodjo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la famille GADJI et au Sud-Est par une rue en projet de 30m. PARCELLE B : au Nord par la propriété de la famille GADJI, à l'Ouest par la propriété de la famille GADJI et une rue en projet de 30m, au Sud par la propriété KOUDIKA Ablavi, à l'Est par la route AGBEDJEKPO TOKPEVIE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04887-RM déposée le 15-09-2022, M. EDEWOU Fo-Yao, profession : Prêtre, demeurant à Tsévié et domicilié à Kpatéfi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MAMA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04888-RM déposée le 15-09-2022, Mme SEVON Yawa Ivette, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 01ca, situé à Badja, connu sous le nom de Louhale, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETAH Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04889-RM déposée le 15-09-2022, M. SOWADAN Komlan, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 51ca, situé à Badja, connu sous le nom de Louhale, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETAH Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04890-RM déposée le 15-09-2022, Mme LAWSON Sibi Mawulawoe, profession : Aide Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 01ca, situé à Badja, connu sous le nom de Louhale, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETAH Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04891-RM déposée le 15-09-2022, M. AJAVON-KANLIGAN Ayité Djidjoè, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 10ca, situé à Djagblé Tokoin, connu sous le nom de Zovadjé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADJA Fonsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04892-RM déposée le 15-09-2022, Mme BISSANG Neme épouse KPATCHA, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04893-RM déposée le 15-09-2022, Mme DJAFALO Naka, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 26a 24ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04894-RM déposée le 15-09-2022, M. MILA Ismael Liman, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Omoekopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété EMOIN Kossivi, au Sud par la réquisition N°39530 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04895-RM déposée le 15-09-2022, Mme APPOH Essenam, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMOUZOU A Géorgine, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04896-RM déposée le 15-09-2022, M. AMEDE Messan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Dabarakondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOEVI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04897-RM déposée le 15-09-2022, Mme AWLONNOU TOU Massan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Akodéssewa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca, situé à Tsévié Avéta, connu sous le nom de Zogbédj, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI Koami et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04898-RM déposée le 15-09-2022, Mme AMOUZOU Afi Gabrielle, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Novissi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 92a 01ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Apeveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé Kpalimé, au Sud par la propriété SEDZRO Komi, à l'Est par la propriété ZOGBEKPO et celle de AZIAKOU Ahama et à l'Ouest par la propriété AZIAMADO Denis & AZIAMADO Richard.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04899-RM déposée le 15-09-2022, Mme AMOUZOU Afi Gabrielle, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Novissi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 80a 64ca, situé à Kévé Zogbepome, connu sous le nom de Semome, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord par la propriété AMEDI KOkou, au Sud par le ruisseau SEMON, à l'Est par la propriété AMEDOE Anani et à l'Ouest par la propriété ALANYO Nyakofi. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par le ruisseau SEMON, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDOE Anani.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04900-RM déposée le 15-09-2022, M. YINA Gwatiéna, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOLOVI Attisso et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04901-RM déposée le 15-09-2022, M. ADABRA Ayawo, profession : Topographe, demeurant à Kévé et domicilié à Apéyéme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Apéyéme, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOTOR et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04902-RM déposée le 15-09-2022, M. KUVEDU-LIBLA Kodjo Messan, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 97a 58ca, situé à Dalavé Ayeto, connu sous le nom de Adjoguidji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAGBENYO Ayao Viotogan, au Sud par la propriété ISSA Samarou et à l'Est par la collectivité DOKPO Dabla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04903-RM déposée le 15-09-2022, Mme DEKOUNGONTO Marie J E Akoko, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Aflao Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 61a 93ca, situé à Agoudza, connu sous le nom de Agoudekpe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par le TF N°52270, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEDZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04904-RM déposée le 15-09-2022, Mme LARE Babenoun épouse KWASSI, profession : Professeur d'Université, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Davié Kpogonou, connu sous le nom de Lantoeme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété par la propriété AZIATROGA Koffi Jean et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition numéro 04649 -RP déposée le 07-06-2022 M. SASSOU Agossou profession : Agent Commercial demeurant à Agbata et domicilié à Agbata de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02a 21ca situé à Atchavé connu sous le nom de Detideké commune de Haho 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété ADJAMAGBO Novignon et l'Ouest par la propriété de la collectivité EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04651 -RP déposée le 07-06-2022 M. KLASSOU Komi Sélom profession : Professeur d'Université demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30ha 04a 55ca situé à Amakpapé connu sous le nom de Hatchakpé commune de Haho 1 et borné : au Nord par l'emprise du ruisseau Nounakpé, Sud par la propriété KLASSOU et la route Amakpapé-Notsè de 20 mètres, l'Est par la propriété ALOKPA et l'Ouest par la propriété AWOESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04652 -RP déposée le 08-06-2022 M. KOUMAYI Koffi profession : Technicien Bâtiment demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 96a 23ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Atidzemé commune de Agou 1 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau klui, Sud et l'Ouest par la propriété TSOTSO et l'Est par la propriété NOUVEAMENOU K. Placca.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04653 -RP déposée le 08-06-2022 M. AMEDZRO Yawa Dzigbodi profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 41ca situé à Agomé Kpodzi connu sous le nom de Badomé commune de Kloto 1 Et borné : au Nord par les lots N° 1 et 2, Sud par les lots N° 5 et 6, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04654 -RP déposée le 08-06-2022 M. DAKEY Koffi Kouma profession : Ingénieur des Sces Appliquées demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 00a 64ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Glekopé commune de Agou 2 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau Kpavé, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KPEGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04655 -RP déposée le 08-06-2022 M. et Mme AGBEMELO-TSOMAFO Ahoahome & TETTEKPOE Ayoko Atasse W. T., épouse AGBEMELO-TSOMAFO profession : Directeur de Sté et Assistante de Direction demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17ha 55a 86ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Glékopé commune de Agou 2 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KPEGO et Sud par la Route Akakpo Kopé-Glékopé de 30 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04656 -RP déposée le 08-06-2022 M. BLABOU Ata-Folly Noukounou profession : Inspecteur d'Hydrocarbure demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 55a 71ca situé à Atigbé connu sous le nom de Sofie Avégamé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété MOTHEY, Sud et l'Ouest par la propriété AVOKATI et l'Est par la propriété MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04657 -RP déposée le 08-06-2022 Mme KARE Donga profession : Etudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca situé à Kpodzi connu sous le nom de Azigbe-Tomé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété ANYOMI Foto, Sud par la propriété GRE Claude, l'Est par la propriété GOTA Komla et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04658 -RP déposée le 08-06-2022 M. KOLI Goudavi profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 94a situé à Kponou connu sous le nom de Zohoumé commune de Haho 2 et borné : au Nord par les propriétés DJIHO Djima et LEMASSO, Sud et l'Ouest par la propriété ATSO Edou et l'Est par une piste champêtre de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04659 -RP déposée le 09-06-2022 M. BAETA Comlan Chaco Profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 34a 75ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Klowudeke commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par l'emprise de Ruisseau, Sud par la propriété TETE Seth et l'Est par la propriété de la collectivité ANIKA et celle de la collectivité KOMEDZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04660 -RP déposée le 08-06-2022 M. AWIZOBA Kpatcha M. profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 02a 63ca situé à Notsè connu sous le nom de Kpèlè commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété KLASSOU Sélom, Sud par la propriété SIMTARO Dadja et celle PEKPENDI, l'Est par la propriété SOGOÏ Kézié et l'Ouest par la propriété PATOKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04661 -RP déposée le 09-06-2022 M. AZIABOU Kokou Clément A. profession : Directeur Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 65ca situé à Agomé connu sous le nom de Dzodzékodzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest respectivement par les lots N° 11 et 14, Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et l'Est par la route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04662 -RP déposée le 09-06-2022 M. KANYE Lamboni Souk profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca situé à Agomé connu sous le nom de Kusuntu commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété ELO, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 6 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04663 -RP déposée le 09-06-2022 M. AKAMAH Kwami profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca situé à Agou Gadzépé connu sous le nom de Havé commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud et l'Est par la propriété KAMETI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04664 -RP déposée le 09-06-2022 M. DIAPENA Yao Igneza profession : Administrateur des Finances demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 17a 93ca situé à Enyahu-Ali connu sous le nom de Imohlou commune de Wawa 3 et borné : au Nord par la propriété AFANAGNI Edem et celle ROCHANE Clément, Sud par la propriété KOTCHIKPA Koffi, l'Est par la propriété AFONAGNI Edem, celle ABLI Poutoui et celle ROCHANE Clément et l'Ouest par la propriété EVENYA Elihoho et celle MANYALOUWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04665 -RP déposée le 09-06-2022 Mme NYAKOSSY-ELEDA Afi profession : Commerciale demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 38a 31ca situé à Okou connu sous le nom de Okou commune de Wawa 3 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété ABALO Kokou et l'Ouest par la Route Nationale N° 15 de 40 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04666 -RP déposée le 10-06-2022 M. et Mme DIGO Kodjo Sena & WEKA Abra Biamse profession : Comptable & Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 36ca situé à Danyi connu sous le nom de Apéyémé commune de Danyi 1 et borné : Parcelle A : au Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Est par la Route Danyi Apéyémé – Dzogbegan de 30 mètres. Parcelle B : au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14, 14 et 16 mètres et l'Ouest par la propriété DAMALI.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04667 -RP déposée le 10-06-2022 M. HEGBE Frederic Edem profession : Formateur demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 58ca situé à Agou Gadzépé connu sous le nom de Adehi commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété de la collectivité AGBATE, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 10 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04668 -RP déposée le 10-06-2022 M. ADJOGAH Guillaume Ely K. profession : Analyste Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 50a 00ca situé à Zozo-Condji connu sous le nom de Négblé-Kopé commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété ACOUETÉY Massan Loretta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04669 -RP déposée le 10-06-2022 Mme AGBLOYOE Afi, épouse KOUMAGLO profession : Enseignante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Notsé connu sous le nom de Alinou-Sabakomé commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 16 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété GBAGBETSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04670 -RP déposée le 10-06-2022 M. KEDJANNONI K. Djangnikpoh profession : Commerçant demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 62ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Djamiho Commune de Agou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité EFON et au Sud par la propriété TOHE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04671 -RP déposée le 10-06-2022 Mme AFOLABI Oyéniké Adzovi profession : Assistante Médicale demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Volové commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété AFOLABI Sanoumi Oluwa, Sud par un passage de 6 mètres et l'Est par la propriété DZOLEVO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04672 -RP déposée le 10-06-2022 Mme KLU Yawoavi Essoenam, épouse AFOLABI profession : Retraitée demeurant à Kpalimé et domiciliée à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Atakpamé kondji commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 2, 5 et 3 et au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04673 -RP déposée le 10-06-2022 Mme BATABA Hodalo Matoziwe Profession : Agent des Douanes demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 57a 88ca situé à Hatchakpé 1 connu sous le nom de Lata-Kopé commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété EDOH Yao, Sud par la propriété TCHEGUENI Sononka, l'Est par la Route Hatchakpé – Latakopé de 20 mètres et l'Ouest par l'emprise du Fleuve Haho.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04674 -RP déposée le 10-06-2022 M. HLOMASCHI Anani Emile profession : Revendeur demeurant à France et domicilié à France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca situé à Tové Ahoudzo connu sous le nom de Dzogbé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété GAVLO et l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04674 bis -RP déposée le 13-06-22 M. et Mme DEHEE Antoine Alexandre & BAKAI Bilanamani Sophie profession : Professeur de Lycée et Financière demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 17a 59ca situé à Agou Gadza connu sous le nom de Kologan commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété KOYOUVI, Sud et l'Ouest par la propriété MANE Komlavi et l'Est par la propriété ATSOUVI Kodzo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04675 -RP déposée le 13-06-2022 Mme COMLAN-CATARIA Madjriaba profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 91a 95ca Situé à Kpédomé connu sous le nom de Avovlokpé commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété SOSSOU Kossivi, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04676 -RP déposée le 13-06-2022 M. SOSSOU Kossivi profession : Magistrat demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Notsè connu sous le nom de Soékpé-Dégbémè commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité Ho et TONE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04677 -RP déposée le 13-06-2022 M. SOSSOU Kossivi profession : Magistrat demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 81ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Avovlokpé commune de Haho 3 et borné : au Nord par la Route Kpédomé-Adéta de 30 mètres, Sud par la propriété COMLAN-CATARIA Madjriaba, l'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04678 -RP déposée le 13-06-2022 M. ABAYA Kokou Agbényo profession : Officier des Marines demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 45ca situé à Tové Agbessia connu sous le nom de Wové commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété ALOGBOLO Dora, Sud par la propriété ATTIGAH, l'Est par la propriété KONOU et l'Ouest par la propriété SAMPERE Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04679 -RP déposée le 13-06-2022 M. et Mme DE SOUZA Pedro A. Kouaogan & DE SOUZA Perla Afi Kathia Profession : Elèves demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 47ca situé à Danyi connu sous le nom de Liwoenou commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété LETOU, Sud et l'Est par la propriété AMEDEKANYA et l'Ouest par la Route Afiadenyigaba- Elavanyo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04680 -RP déposée le 13-06-2022 M. et Mme DE SOUZA Pedro A. Kouaogan & DE SOUZA Perla Afi Kathia Profession : Elèves demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 93ca situé à Danyi connu sous le nom de Liwoenou commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété DE SOUZA et celle AMEDEKANYA, Sud par la Route Afiadenyigaba-Elavanyo, l'Est par la propriété AMEDEKANYA et celle DJRAMEDE Dédé et l'Ouest par la propriété AYEME Fofu.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04681 -RP déposée le 13-06-2022 Mme LAWSON BOE-ALLAH Raymonde Kayi, épouse De SOUZA Profession : Député demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise représentante des Héritiers LAWSON BOE-ALLAH Latévi demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 76a 98ca situé à Klabe Efoukpa connu sous le nom de Hossito commune de Wawa 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété WAHILA.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers LAWSON BOE-ALLAH Latévi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04682 -RP déposée le 13-06-2022 M. NASSER Eddine Ali Profession : Directeur Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Libanaise Mandataire de la Société KENZA TRADING demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 86ca situé à Kpimé Séva connu sous le nom de Habali commune de Kloto 2 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété SEDEODZI Kossiavi et l'Est par la Route du Barrage de Kpimé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KENZA TRADING et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04683 -RP déposée le 13-06-2022 Mme LAWSON BOE-ALLAH Raymonde Kayi, épouse de SOUZA profession : Député demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise Représentante des Héritiers LAWSON BOE-ALLAH Latévi demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 14a 60ca situé à Klabe Efoukpa connu sous le nom de Hossito commune de Wawa 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AKATSE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers LAWSON BOE-ALLAH Latévi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04684 -RP déposée le 13-06-2022 M. NASSER Eddine Ali profession : Directeur Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Libanaise Mandataire de la Société KENZA TRADING demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 54a 02ca situé à Kpimé Séva connu sous le nom de Habali commune de Kloto 2 et borné : Parcelle A : au Nord par la Route du Barrage de Kpimé 20 mètres, Sud par la propriété NOBO Robrt, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune. Parcelle B : au Nord par la la Route du Barrage de Kpimé de 20 mètres, Sud et l'Est par la propriété NOBO Robrt et l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KENZA TRADING et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04685 -RP déposée le 13-06-2022 M. KANGNI-SOUKPE Amavi Togbévi profession : Technicien Frigoriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à Gléi connu sous le nom de Akoda Copé commune de Ogou 3 et borné : au Nord par la Route Gléi Gbèbè de 30 mètres, Sud par une rue en projet de 12 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété GBEBE Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04686 -RP déposée le 13-06-2022 M. TAMEKLOE Tsidi Agbeko profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 46a 68ca situé à Danyi Gbaladze connu sous le nom de Tonota commune de Danyi 2 et borné : Parcelle A : au Nord par la l'emprise de la Rivière Tono et la propriété AKAO André, Sud par la propriété DOH Aklayagba, l'Est par la Route Gbaladze Konda et ka propriété AMEDODZI Kossi et l'Ouest par l'emprise de la Rivière Batogoe. Parcelle B : au Nord, Sud et l'Est par une propriété non identifiée et l'Ouest par la Route Gbaladze-Konda de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04687 -RP déposée le 13-06-2022 Mme AZIADOU Essi Dzifa profession : Revendeuse demeurant aux USA et domiciliée à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 95ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi Kpota commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14 mètres, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 44 et 43.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04688 -RP déposée le 13-06-2022 Mme AKUE Kalévi profession : Enseignante demeurant à Kpalimé et domiciliée à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 09a 68ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Hanatoe commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété DZAYE, Sud par et l'Est par la propriété AGBENOTO et l'Ouest par la propriété ADZOGOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04689 -RP déposée le 13-06-2022 M. DEGBE Madetawoe profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30ha 69a 50ca situé à Wahala connu sous le nom de Kokpli commune de Haho 4 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété KOWOUI et l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Gbéflatohui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04690 -RP déposée le 14-06-2022 M. AGBETIAFA Kossi profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 34a 48ca situé à Danyi Atigba connu sous le nom de Dzogbédidid commune de Danyi 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété DZAMATSE Yao Louis, l'Est par la propriété POMPER Joel et l'Ouest par la propriété MENSAH Claude.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04691 -RP déposée le 14-06-2022 M. AGBETIAFA Kossi Profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 35a 87ca situé à Gadjagan connu sous le nom de Kolo Agokplamé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété des Héritiers SOUKA Koami Kuma et celle SOUKA Toudji, Sud par la propriété ZEDOU Akpaba, celle SOUKA Matthieu, ZEDOU Agbabe et celle des Héritiers SEGBEDJI, l'Est par l'emprise de la rivière de l'affluent de Zio et l'Ouest par la propriété KISSI Ayaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04692 -RP déposée le 15-06-2022 M. GOUSSOU Adjida Profession : Commerçant demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31ha 70a 87ca Situé à Adogbenou connu sous le nom de Afole commune de Anié 2 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau Samourè, Sud et l'Ouest par la propriété KASSEGNE Samourè et l'Est par la Route Adogbbénou-Afolè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04693 -RP déposée le 15-06-2022 M. GOUSSOU Adjida Profession : Commerçant demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 44ha 31a 50ca situé à Adogbenou connu sous le nom de Afole commune de Anié 2 et borné : au Nord par la Route Adogbbénou-Afolè de 40 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04694 -RP déposée le 15-06-2022 M. GOUSSOU Adjida Profession : Commerçant demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31ha 70a 87ca situé à Adogbenou connu sous le nom de Afole commune de Anié 2 et borné : au Nord et l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Ognerè, Sud par la Route Adogbbénou-Afolè et l'Est par la propriété KASSEGNE Téfé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04695 -RP déposée le 15-06-2022 M. GOUSSOU Adjida Profession : Commerçant demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 28ha 83a 77ca situé à Adogbenou connu sous le nom de Afole commune de Anié 2 et borné : au Nord par la Route Adogbbénou-Afolè de 20 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété AHO et l'Est par la propriété AHO et celle BATCHAOU Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04696 -RP déposée le 15-06-2022 M. GLEY Yawovi Mawuli profession : Infirmier d'Etat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 87a 80ca situé à Gbalavé connu sous le nom de Salamamé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété DOTSE, Sud par la propriété SODANGBE Jean Bosco, l'Est par la propriété GEDZA Yao et l'Ouest par la propriété AGBEVE Komi et celle GEDZA Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04697 -RP déposée le 15-06-2022 M. GLEY Yawovi Mawuli profession : Infirmier d'Etat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 20ca situé à Tové Ahoundjo connu sous le nom de Bayé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété AMEGATSE Awasi Afi, Sud par la propriété de la collectivité AGAH, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04698 -RP déposée le 15-06-2022 M. ATTILA Komi Djidjonou Profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 08a 01ca situé à Kati connu sous le nom de Kpodzivé commune de Agou 1 Et borné : au Nord par la propriété APELI et AGBE, Sud et l'Est par la propriété AGBE et l'Ouest par la propriété ADELA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04699 -RP déposée le 15-06-2022 M. AMADOU Abdou-Djbarou profession : Commerçant demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 54ha 39a 69ca situé à Agotimé connu sous le nom de Henounui commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété AMEDILAWOVO Komi, Sud par l'emprise de de la Rivière EGBI, l'Est par la propriété AMEDILAWOVO Komi et l'emprise de la rivière EGBI et l'Ouest par la propriété AZIADEKEY Elom.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04700 -RP déposée le 15-06-2022 M. ATSU-DETE Ezoba Yao profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 55ca situé à Temedja connu sous le nom de Evou-Bethel commune de Amou 3 et borné : au Nord et l'Est par la propriété AYI, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04701 -RP déposée le 15-06-2022 M. DJANKALE Omowale Samson profession : Cadre d'Assurance demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 62a 94ca situé à Kpélé Dawlotou connu sous le nom de Guébakui commune de Kpélé 1 et borné : au Nord-Est par la rivière Agbanutovui et la propriété GUEDEMEKPO, Sud-Est par la propriété KAKOTSE Komi, Sud-Ouest par la propriété GUEDEMAKPO et l'Est par la Route Kati-Toutou de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04702 -RP déposée le 16-06-2022 Mme EKUHOGO Adjoa Akoélé profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31ha 82a 26ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Wou commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété WEGA, Sud et l'Ouest par la propriété de la collectivité DAGBA et l'Est par l'emprise de la Rivière Wou de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04703 -RP déposée le 16-06-2022 M. d'ALMEIDA Anani Dodji profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 96a 80ca situé à Kpèlè connu sous le nom de Agbédjékpô commune de Haho 1 et borné : au Nord par la AMETANA et VOKOUYIBOR, Sud et l'Ouest par la propriété ASSIPOUNOU Kadévi et l'Est par l'emprise de la voie ferrée Lomé Blitta de 25 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04704 -RP déposée le 16-06-2022 M. OLUGBODI Oseni profession : Coiffeur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Hénu commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 32A, 40 et 33 et l'Ouest par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04705 -RP déposée le 16-06-2022 M. ADABRA Komlan Elom Profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 19ca Situé à Nyamessi connu sous le nom de Ahalifo commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété FEDA et l'Est par la propriété TOKYO et celle MALOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04706 -RP déposée le 17-06-2022 Mme TONDJO Kossiwa profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Agbonou commune de Ogou 1 et borné : au Nord et Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 26 mètres, l'Est et l'Ouest respectivement pas les lots N° 107A et 108.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04707 -RP déposée le 17-06-2022 M. NYELAGBE Kossivi Fidèle profession : Soudeur Ferailleur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Novissikomé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 12 mètres, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 37 et 32 et l'Est par la Route Nationale N° 5 Kpalimé-Atakpamé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04708 -RP déposée le 17-06-2022 M. AGOBIA Kokou Timoti profession : Elève demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à Hanyigba Duga connu sous le nom de Hlihadzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété GEDZA, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04709 -RP déposée le 17-06-2022 M. KEREYA Essodounam M. profession : Agent de Sécurité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 37ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Zéguékpé commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété LAURAN, Sud par la propriété YAOVI Yovogan, l'Est par la propriété GOUVIDE et l'Ouest par la propriété ABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04710 -RP déposée le 17-06-2022 M. MENSAH Akua Dzifa Profession : Agent Territoriale demeurant en France et domicilié en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Woumé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété KPOTI Yawovi, Sud par la propriété DOUGBA Kossi, l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par la propriété AKOSSIWAGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04711 -RP déposée le 17-06-2022 Mme ATSU Afiwa Ahoefa Profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23ha 10a 99ca situé à Zozo-Condji connu sous le nom de Négblé-Kopé commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété ACOUETAY Massan Loretta et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04712 -RP déposée le 20-06-2022 Mme AKPO-IDRISSOU Abibata profession : Revendeuse demeurant à Agoè et domiciliée à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 15ca situé à Notsè connu sous le nom de Agokpo 3 commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété objet du Titre Foncier N° 43661RT, Sud par l'emprise du ruisseau Eble, l'Est par la propriété AKPO-IDRISSOU Rahinatou et l'Ouest par la propriété GBAGBE Kennedji.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04713 -RP déposée le 20-06-2022 Mme ATITSEY Akuvi Dofoe, épouse KINIKPA profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca situé à Hanyigba connu sous le nom de Baganu commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété TOGBUI, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04714 -RP déposée le 20-06-2022 M. NOFODJI Oluwasegun Paul Profession : Enseignant demeurant à Bassar et domicilié à Bassar de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité ASSOGBAALADE et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04715 -RP déposée le 20-06-2022 M. GNEMEWOU G. Komi Profession : Géomètre Dessinateur demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca Situé à Alemondji connu sous le nom de Kpédodji commune de Est-Mono 3 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité KOSSI AGBADO TOMASSOU et l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04716 -RP déposée le 20-06-2022 M. AKUE-MESSAYUSSU Adote Dominique profession : Soudeur Chaudronnier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 56ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Wletoé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par le lot N° 169, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Est par les lots N° 172 et 174.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04717 -RP déposée le 22-06-2022 M. GNEKOEZAN Myriam Yolande profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 40a 81ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Adépé commune de Haho 3 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété AMOUSSOUKPE et l'Est par l'emprise du Ruisseau Mnoumafoe de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04718 -RP déposée le 22-06-2022 M. GELI Komla Profession : Médecin demeurant à Dédomé et domicilié à Dédomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 89ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Adedzenuga commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 264 et 263, 268 et 265 et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04719 -RP déposée le 22-06-2022 Mme AMOUSSOU Amivi Massan Laïda, épouse BEBESSIKI profession : Directrice d'Ecole demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 45ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Avété commune de Ogou 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété KPADJA, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 16mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04720 -RP déposée le 22-06-2022 Mme AMOUSSOU Amivi Massan Laïda, épouse BEBESSIKI profession : Directrice d'Ecole demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 91ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Avété commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 16, 30 et 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04721 -RP déposée le 23-06-2022 M. KPATCHA Wara Solim Profession : Ingénieur Génie Electrique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 61a 86ca situé à Notsè connu sous le nom de Kpédugni Lalouto commune de Haho 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété KOFFI-KINI, l'Est par la propriété OJOVAKPO et l'Ouest par la Route Koudjossa Kopé- Adjedjanta Kopé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04722 -RP déposée le 23-06-2022 M. TENU Yawo Agbenowosi Profession : Agro-économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 57a 49ca situé à Avédjé connu sous le nom de Atigozo commune de Amou 3 et borné : au Nord par la propriété AHETO Enyonam Afua et celle FIAKLI K. Séyram, Sud par une rue non dénommée de 20 mètres, l'Est par l'emprise du Ruisseau Tossi et l'Ouest par la propriété de la collectivité ESSENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04723 -RP déposée le 23-06-2022 M.onsieur MABOUDOU Akoko Koffi profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné : au Nord par les lots N° 314 et 315, Sud par les lots N° 318 et 319, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04724 -RP déposée le 23-06-2022 M. MABOUDOU Boné profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné : au Nord par le lot N° 814, Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, l'Est par les lots N° 817 et 818 et l'Ouest par le lot N° 813.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04725 -RP déposée le 23-06-2022 M. MABOUDOU Komigan Profession : Entrepreneur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Eroma commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 83, 85B et 84, et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04726 -RP déposée le 23-06-2022 Mme MABOUDOU Akouélé Profession : Ménagère demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Eroma commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 85A, 87 et 84, et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04727 -RP déposée le 23-06-2022 M. MABOUDOU Thyné Olivier Profession : Etudiant demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 54ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné : au Nord par le lot N° 778, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Ouest par les lots N° 779, 781 et 783.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04728 -RP déposée le 23-06-2022 Mme AMORIN Bayi Marilyn C. profession : Juriste demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 54ha 58a 30ca situé à Agou Akplolo connu sous le nom de Domeve commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Akplolo- Kovié Kopé, Sud par la propriété KETA, l'Est par la route Konda- Ananivi Kopé, la propriété ADDAH Ambroise et la propriété du village KONDA et l'Ouest par la propriété de la collectivité ALLAGBO, celle KOUMEDZRO et celle DORKENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04729 -RP déposée le 23-06-2022 M. KENOU Komi Ebe profession : Retraité demeurant à Badou et domicilié à Badou de nationalité Togolaise Mandataire de SCOOPS IKPA demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 30ca situé à Badou connu sous le nom de Anonoè commune de Wawa 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres, Sud par la propriété OSSEYI Martin, l'Est par la propriété EKPETE Komlan Gagno et l'Ouest par la propriété ADOLI Kati.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SCOOPS IKPA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04730 -RP déposée le 23-06-2022 Mme NYAKOSSI-ELEDA Afi profession : Commerciale demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 47a 71ca situé à Okou connu sous le nom de Delaza commune de Wawa 3 et borné : au Nord par la Route Nationale N° 15, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété EKPETCHOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04731 -RP déposée le 23-06-2022 M. DIAPENA Yao Igneza profession : Administrateur des Finances demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 06ca situé à Badou connu sous le nom de Zebenebi commune de Wawa 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété ATEH KODJO Wouadamouétchè, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04732 -RP déposée le 23-06-2022 M. DIAPENA Yao Igneza profession : Administrateur des Finances demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 93ca situé à Bena-Plateaux connu sous le nom de Delaza commune de Wawa 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété MELESSOUSSOU, Sud par la Route Nationale N° 15 de 30 mètres et l'Est par la propriété KOSSIGNAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04733 -RP déposée le 23-06-2022 M. TCHAKPANA Yaovi Ekelekana profession : Assistant Médical demeurant à Amlamé et domicilié à Amlamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca situé à Amlamé connu sous le nom de Iko commune de Amou 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété AMETANA, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20 et 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04734 -RP déposée le 24-06-2022 Mme BONIN Ella Akuélé Yawa profession : Juriste Fiscaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 93ca situé à Gadjia connu sous le nom de Nofoeme commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité EKLU et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04735 -RP déposée le 24-06-2022 M. DATODZI Kodjo Emmanuel Profession : Cultivateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 12a 36ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné : au Nord par un passage de 6 mètres, Sud par la propriété de la collectivité TCHOMON et l'emprise du Ruisseau Tchirinrin, l'Est par un passage de 12 mètres et l'Ouest par la propriété de la collectivité OTCHRI et un passage de 6 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04736 -RP déposée le 24-06-2022 M. DATODZI Kodjo Emmanuel Profession : Cultivateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 12a 36ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Akpatchou commune de Ogou 1 et borné : au Nord par l'emprise du ruisseau Ohoundjé, Sud par un passage de 6 mètres, l'Est par la propriété de la collectivité SOUSSOUKPO et l'ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04738 -RP déposée le 24-06-2022 Mme KPEGBA Adzovi Mawusé profession : Institutrice demeurant à Apédokoè et domiciliée à Apédokoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 16ca situé à Danyi Apéyémé connu sous le nom de Kpodzi commune de Danyi 1 et borné : au Nord et Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 et 10 mètres, l'Est par la propriété NYATSO et l'Ouest par la propriété KOMIDZI Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04739 -RP déposée le 24-06-2022 Mme KPEGBA Adzovi Mawusé profession : Institutrice demeurant à Apédokoè et domiciliée à Apédokoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 34ca situé à Danyi Apéyémé connu sous le nom de Popui commune de Danyi 1 et borné : au Nord-Ouest par la propriété AMOUZOUGAN, Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et l'Est par la Route Danyi Apéyémé – Kpéto de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04740 -RP déposée le 24-06-2022 M. IROKO Kossi Profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 46a 37ca situé à Avétonou connu sous le nom de Avéto-Djogbé commune de Agou 2 et borné : au Nord par la propriété ADOHOU, Sud par la propriété KOURA Nassam, l'Est par la propriété IROKO Yawo et l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04741 -RP déposée le 24-06-2022 M. DOTSE Buaka Profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 54a 67ca situé à Kpélé Akata connu sous le nom de Azio commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ASSADI Koffi, Sud par la propriété KPAGO Yawa et celle YIBO, l'Est par la propriété KPAGO Koffi, KPAGO Kokou Gbadzadzi, celle YIBO et celle KPAGO Yawa et l'Ouest par la propriété YIBO, celle KPAGO Yawa et celle AZUMAWO Danssou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04742 -RP déposée le 24-06-2022 M. et Mme AZOMA Komi Wodi & DOGBE Akuwa, épouse AZOMA Profession : Informaticien et Directrice demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Agogomé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par les lots N° 166 et 171, Sud par les lots N0 168 et 169, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04743 -RP déposée le 24-06-2022 M. DAMADO Kodjo Atsou profession : Logisticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 01a 80ca situé à Kpélé Adéta connu sous le nom de Satowui commune de Kpélé 1 Et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété de la collectivité GADZE, Sud par la propriété KPOMADA Bernard et l'Est par l'emprise du Ruisseau Satowui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04744 -RP déposée le 27-06-2022 M. GNAMAVO Koffi profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 85ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpéta-Anka commune de Kloto 1 et borné : au Nord et Sud par des rues non dénommées de 12 mètres, l'Est par une propriété non identifiée et l'Ouest par les propriétés AZE Antoine, et MOUFOUTATOU Idrissou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04745 -RP déposée le 27-06-2022 M. PALI Kossi Matozou Profession : Fonctionnaire de Police demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à Anié connu sous le nom de Agala commune de Anié 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété de la collectivité AGALA, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 18 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04746 -RP déposée le 27-06-2022 Mme ZOUGOUNDI BOUKARI Charifa Esther, épouse DADZIE AGUE Profession : Sans Profession demeurant en France et domiciliée en France de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca situé à Tové connu sous le nom de Ahundjo commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété MOKLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04747 -RP déposée le 27-06-2022 M. KPOMDA Kodzovi A. Profession : Medecin demeurant à Danyi et domicilié à Danyi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 24ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Godzi commune de Kloto 1 Et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété TSOGBE, Sud par le Service d'Education Intégrée des Coefficient Sensoriels et l'Est par une rue en projet de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04748 -RP déposée le 27-06-2022 M. MAWOUNGAN Kokou Wisdom Profession : Commerçant demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17ha 48a 53ca situé à Samata Kopé connu sous le nom de Togodo commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété EDOH, Sud par la propriété de la collectivité BLEWUSSI et l'Ouest par l'emprise de la Rivière Akpakpa de 15 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04749 -RP déposée le 27-06-2022 Mme COMBEY Dovi Akpéné profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 96ca situé à Amlamé connu sous le nom de Ouklasso commune de Amou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14, 10 et 14 mètres et l'Ouest par la propriété YOVO Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION CENTRALE

Suivant réquisition, n° 01818RC déposée le 12/09/22

M. SALIFOU Soradji, profession : Technicien Audio Visuel demeurant à Lomé et domicilié à Agoé-Demakpoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35ha 43a 67ca, situé à Kitangoli connu sous le nom de Alibi 1, commune de Tchamba1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDJI Mohamed Kossipo, à l'Est par la Route Tchamba - Agba wilga de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01819RC déposée le 12/09/22

M. ATTASSIM Kognerma Adji, profession : Commercial demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 68ca, situé à Tchalo connu sous le nom de Tchalo, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par la collectivité Tchalo, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01820RC déposée le 13/09/22

M. TEOURI Mohamed-Sabirou, profession : Informaticien demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 86ca, situé à Sokodé connu sous le nom de komah1, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par par la propriété Komah, à l'Est par la propriété D.R SOTOCO, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'INSTITUT DE FORMATION AU NORMES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE (I.F.N.T.I.) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01821RC déposée le 13/09/22

M. TEOURI Mohamed-Sabirou, profession : Informaticien demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 73a 97ca, situé à Sokodé connu sous le nom de camp Gouni, commune de Tchaoudjo1 et borné PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par un passage de 8m. PARCELLE B : au Nord par une rue non dénommée 12m, à l'Est par un passage de 8m et une propriété non dénommée, au Sud par une Rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une Rigole. PARCELLE C : au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 16m, au Sud par les propriétés LANTO et OURYA, à l'Ouest par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'INSTITUT DE FORMATION AU NORMES ET TECNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE (I.F.N.T.I.) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01822RC déposée le 13/09/22

M. AGONDO Abdel Kafarou, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 84a 15ca, situé à Blitta connu sous le nom de Tchoutchouroukou, commune de Blitta et borné au Nord, au Sud, à l'Est et l'Ouest par la propriété EGNAOUNOU Akoua.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01823RC déposée le 13/09/22

M. AFFO-DOGO Obayéou, profession : Environnementaliste demeurant à Blitta et domicilié à Blitta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 51a 40ca, situé à Blitta connu sous le nom de Doufouli, commune de Blitta 1 et borné au Nord par la propriété AKPARO, à l'Est par un passage de 10m, au Sud par la propriété AGAÏ, à l'Ouest par la propriété DONKOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01824RC déposée le 14/09/22

M. DERMAN Wassirou, profession : Sociologue demeurant à Hédzranawoé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Pangalam, l'Est par des propriétés non identifiés, au Sud par une Rue de 12m, à l'Ouest par une Rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01825RC déposée le 14/09/22

M. ESSO OURO-DONI Safiou, profession : Gestionnaire demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 80ha 32a 84ca, situé à Amaïde connu sous le nom de Amaïde Nima Kodjokadè, commune de Tchaoudjo3 et borné au Nord par la Rivière BOLI, à l'Est et Sud par la propriété la propriété OURO DJOBO Boukari, à l'Ouest par la propriété ISSA SAMAROU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01826-RC déposée le 14/09/22
M. OURO-SAMA Mohamed Sad, profession : Ambassadeur demeurant à Lomé et domicilié à Appésito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 27ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Komah, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord et à l'Est par une Rue de 14m, au Sud par la propriété AMANA Adam N. , à l'Ouest par la propriété AGADAZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01827-RC déposée le 14/09/22
M. ISSA SAMAROU Alassani, profession : Directeur de Société demeurant à Ablogamé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 85ha 75a 59ca, situé à Amaïdé connu sous le nom de Kodjokadé, commune de Tchaoudjo3 et borné au Nord par la Rivière BOLI, à l'Est par la propriété ESSO OURO DONI Salifou, au Sud par la propriété ALI OURO Koura, à l'Ouest par la propriété OURO SAMA Mohamed.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01828-RC déposée le 14/09/22
M. OURO-SAMA Mohamed Sad , profession : Ambassadeur demeurant à Lomé et domicilié à Appésito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 33ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de kidéoudé, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par la propriété Kpangalam et la Ligne de la Moyenne Tension de 50m, à l'Est par une Rue de 12m , au Sud par la ROUTE NATIONALE DE 74m, à l'Ouest par une RUE de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01829-RC déposée le 14/09/22
M. PIGNAN GNANSA Palakassi, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 32ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Agbalaou, commune de Tchaoudjo1 et borné , PARCELLE A: au Nord, à l'Est, au Sud et l'Ouest par une rue non dénommée de 16m chacunes. PARCELLE B: au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et au Sud par la propriété OURO AKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01830-RC déposée le 14 /09/22
M. AKATE Gnouyarou, profession : Etudiant demeurant au Canada et domicilié au Canada, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 54ca, situé à Sotouboua connu sous le nom de Kpandyo, commune de Sotouboua et borné au Nord par les propriétés Drapo et Amouzou, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété BAPOUDI, à l'Ouest par la propriété KOULOUA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01831-RC déposée le 14/09/22
Mme BANIZI Paladeou Epse YENTCHABARE, profession : Commerciale demeurant à Adétikopé et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71ha 21a 85ca, situé à Blitta connu sous le nom de Tinchro, commune de Blitta 3 et borné au Nord , à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANEFOU Kossi, au Sud par la propriété NATCHABRE Damtote.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01832-RC déposée le 14/09/22
M. YENTCHABRE Damtoté, profession : Comptable demeurant à Adétikopé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82ha 13a 00ca, situé à Blitta connu sous le nom de Talabo, commune de Blitta3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BANIZI Paladéou et ABE Kossi, à l'Est par la Route Koflo-Talabo N'dri de 30m, au Sud par un Ruisseau Saisonnier et les propriétés YAMBA Gagnon , EFIYOU Kossivi , MENSAAnkou , GBEGBEBI Kodjo et Maison.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01833-RC déposée le 14/09/22
M. YENTCHABRE Damtoté, profession : Comptable demeurant à Adétikopé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 11a 45ca, situé à Tinchro connu sous le nom de Goubatari, commune de Blitta3 et borné au Nord par la propriété ANEFOU Kokou, à l'Est par la Route Tinchro - Assoukoko de 30m, au Sud et à l'Ouest par une piste Rurale de 30m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01834-RC déposée le 15/09/22
M. ADOKI Passouki, profession : Economiste demeurant à Agoé-Nyivé et domicilié à Agoé-Nyive, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Blitta-Village connu sous le nom de Lamakaza, commune de Blitta1 et borné au Nord , à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENI, au Sud par une rue de 20m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01835-RC déposée le 15 /09/22
M. ADOKI Passouki, profession : Economiste demeurant à Agoé-Nyivé et domicilié à Agoé-Nyive, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11ha 25a 00ca, situé à Doufouli connu sous le nom de Tindjassi, commune de Blitta1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGAÏ, à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01836-RC déposée le 15/09/22
M. ADOKI Passouki, profession : Economiste demeurant à Agoé-Nyivé et domicilié à Agoé-Nyive, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 75ca, situé à Blitta-Village connu sous le nom de lamakaza, commune de Blitta et borné au Nord par NABIYOU Esso-Yomewé, à l'Est et au Sud par une Rue de 20m, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01837-RC déposée le 16/09/22
M. AVOGNON Koku, profession : Boulanger demeurant à Sokodé et domicilié à Akamadé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09h 75a 65ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Sagbadai, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord , à l'Est et l'Ouest par la collectivité Kpangalam, au Sud par la collectivité Kpangalam et la Route Nationale N°17.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01838-RC déposée le 16/09/22
M. LARE Senename, profession : Gendarme demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 27a 57ca, situé à Sessaro connu sous le nom de Atanko, commune de Sotouboua2 et borné au Nord par la propriété TASSINAKA et un Ruisseau, à l'Est par la propriété KOPA, au Sud par les propriétés AWEDEOU et TASSEKA, à l'Ouest par les propriétés KATAGNATA, AMAH Yoma, AKLESSO Tchilabalo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01839-RC déposée le 16/09/22
M. MAWOUCHI Kodjovi, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca, situé à Adjengré connu sous le nom de Akonta, commune de Sotouboua2 et borné au Nord par une Rue de 14m, à l'Est , à l'Ouest et au Sud par la propriété ALFA Adjèlèkou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01840-RC déposée le 16/09/22
M. VALVO Dogbalou, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adjengré connu sous le nom de Akonta, commune de Sotouboua2 et borné au Nord par la Route AKONTA-TEMBLO de 30m, à l'Est , à l'Ouest et au Sud par la propriété EYOUFEIDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01841-RC déposée le 16/09/22
M. PALI Mananamissa, profession : Ingénieur Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à Tchalo connu sous le nom de Tchalo, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BINIZI Richard, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par un passage de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01842-RC déposée le 16/09/22
M. KAGA Massamesso, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 50ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Ataworo, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord et au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété KARE Kokou E. , à l'Ouest par les propriétés OURO-AKPO et BIRREGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition numéro 05754/ RK déposée le 26/08/22 M. PATASSE Kpanlou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 08 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N° 925, 927 et 929, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N° 930B et à l'Ouest par le lot N° 926A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05768/ RK déposée le 16/09/22 M. K'METOU Eyanah profession : Ingénieur Génie Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 230, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par les lots N° 232 et 233 et à l'Ouest le lot N° 228.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05773/ RK déposée le 30/08/22 M.TCHEYI Haringa Yaou profession : Ingénieur-Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Agoé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Nidiwang préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05787/ RK déposée le 8/09/22 M. AMAH Takouda profession : Transitaire demeurant à Agoé et domicilié à Legbassito de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Adabawéré préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par les lots N° 817 et 819, à l'Est par le lot N° 818 et à l'Ouest par le lot N° 816.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05788/ RK déposée le 8/09/22 M. GNONDOLI Komi Bouwemanda profession : Néant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 70 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 672, au Sud par les lots N° 667 et 668, à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par le lot N° 670.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05789/ RK déposée le 8/09/22 M. PAKA Nabiyou profession : Entrepreneur demeurant à Kara et domicilié à Lama de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Kpédah préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par le lot N° 625a, à l'Est par le lot N° 626 et à l'Ouest par la Route Kara- Lama-Kpédah de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05790/ RK déposée le 8/09/22 M. TCHALLA ABALO Mèwenessi profession : Pharmacien demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 14 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama N'Gbooudè préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 mètres et de 14 mètres, au Sud par le lot N° 486 et à l'Est par le lot N° 489A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05791/ RK déposée le 13/09/22 M. TCHALLA ABALO Mèwenessi profession : Pharmacien demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 04 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Nidida Préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N° 652, à l'Est par le lot N° 651 et à l'Ouest par le lot N° 647.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05792/ RK déposée le 9/09/22
M. ALOU Abounam profession : Technicien-Supérieur de Labo demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 76 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Site 1 préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 737B, au Sud par le lot N° 738B, à l'Est par le lot N° 739 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05793/ RK déposée le 9/09/22
Mlle AMINOU Nadyat profession : Elève demeurant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 76 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 836, au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres, à l'Est par le lot N° 838 et à l'Ouest par les lots N° 833 et 832.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05794/ RK déposée le 9/09/22
M. KADANGA Bagoubadi profession : Inspecteur Central du Trésor demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 82 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Agnaram préfecture de la Kozah Et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 30 mètres, au Sud-Ouest par le lot N° 164, au Sud-Est par le lot N° 165 et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05795/ RK déposée le 9/09/22
M. AMELETE N'Lakimwe profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Agoényivé et domicilié à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 47 a 23 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BLEZA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05796/ RK déposée le 9/09/22
M. AMELETE N'Lakimwe profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Agoényivé et domicilié à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 35 a 65 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété KAWELE et à l'Est par la propriété KELEOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05797/ RK déposée le 9/09/22
M. AMELETE N'Lakimwe profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Agoényivé et domicilié à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 24 a 09 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété AWIDJOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05798/ RK déposée le 9/09/22
Mme KPAKPABIA Massah Madubale, épouse AMELETE profession : Accoucheuse demeurant à Agoényivé et domiciliée à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWIDJOLO, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 20 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05799/ RK déposée le 12/09/22
M. ADJA Morou Profession : Notaire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Tchannadè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 40 mètres, au Sud par le lot N° 183, à l'Est par le lot N° 184 et à l'Ouest par le lot N° 180.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05800/ RK déposée le 12/09/22 M. BALABADI Safiou profession : Militaire demeurant à Agoényivé et domicilié à Agoényivé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 27 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 153, au Sud par les lots N° 157 et 158, à l'Est par une rue existante de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 154.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05801/ RK déposée le 12/09/22 M. BAKPESSI Abalo Profession : Employé à la LONATO demeurant à Kara et domicilié à Leziyo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjelo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 368, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 20 mètres et à l'Ouest par le lot N° 371.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05802/ RK déposée le 12/09/22 M. BALABADI Safiou Profession : Militaire demeurant à Agoényivé et domicilié à Agoényivé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 27 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot N° 152, au Sud par les lots N° 156 et 157, à l'Est par le lot N° 155 et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05803/ RK déposée le 12 /09/22 M. BAKPESSI Abalo profession : Employé à la LONATO demeurant à Kara et domicilié à Leziyo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 45 ca situé à Kara connu sous le nom de Lèziyo Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, au Sud par les lots N° 29 et 31B et à l'Ouest par le lot N° 28A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05804/ RK déposée le 13/09/22 M. LEN'NAH Toyi Profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchamandè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPATCHA et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05805/ RK déposée le 13/09/22 M. KPAKPAYI Tamawè profession : Technicien Supérieur demeurant à Kara et domicilié à Awandjelo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 55 a 73 ca Situé à Kara connu sous le nom de Adomdè Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPEGUIYE, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Est par la propriété MOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05806/ RK déposée le 13/09/22 M. AKPO Sebabou profession : Menuisier Aluminium demeurant à Agoé et domicilié à Vakpossito de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 57 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Kpedah Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPE Haladonon, au Sud par les lots N° 1704 et 1705 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05807/ RK déposée le 14/09/22 M. BATAZI Gnazoudèma profession : Agent des Impôts demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 86 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Gnozidè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOUZOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05809/ RK déposée le 16/09/22
M. AGBA Essolakina profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Avedzi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 31 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjèlo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 724, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres chacune et à l'Est par les lots N° 719 et 721.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05810/ RK déposée le 16/09/22
M. AGBA Essolakina profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Avedzi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 16 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Pouda préfecture de la Kozah Et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N° 7, à l'Est par une rue non dénommée de 50 mètres et à l'Ouest par le lot N° 10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05811/ RK déposée le 16/09/22
M. OUDJABITI Salmanou profession : Revendeur demeurant à Kara et domicilié à Ewaou de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 24 ca situé à Kara connu sous le nom de Soundou Low préfecture de la Kozah et borné au Nord par la Route Kara- Kpenzindè de 40 mètres, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété PAKALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05812/ RK déposée le 16/09/22
M. EZAO Mani profession : Commerçant demeurant à Sotouboua et domicilié à Sotouboua de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 35 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Kpèlouwaï Préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par le lot N° 17, au Sud-Ouest et au Sud-Est respectivement par des rues non dénommées de 16 mètres et de 14 mètres et au Nord-Ouest par la Route Kara- Kabou de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI
